

État des lieux des cinémas itinérants en Hauts-de-France



Avant-propos





Avant-propos

L'Association Régionale des Cinémas Itinérants des Hauts-de-France réunit les 4 circuits de cinéma itinérant de la Région Hauts-de-France, dont les activités s'organisent dans près de 200 salles et lieux culturels ruraux des 5 départements.

Une partie de ces lieux de diffusion, agréés par le Centre National du Cinéma pour y organiser des projections, s'avèrent insatisfaisante et participe du sentiment de relégation des habitant-e-s des territoires ruraux qui les fréquentent, ou qui ne les fréquentent plus pour cette raison.

Les projectionnistes des circuits itinérants sont souvent force de proposition pour suggérer des améliorations non coûteuses aux bénévoles qui les accueillent ou pour accompagner un projet d'équipement/d'investissement pertinent, au regard des budgets souvent réduits des communes.

Fort de ce constat, l'ARCI et les 4 circuits itinérants ont souhaité s'engager dans une démarche d'aide à l'amélioration des lieux de diffusion du cinéma, prenant en compte le confort du public, en commençant par établir un état des lieux précis et exhaustif du parc de salles composant les 4 réseaux. C'est grâce au soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles et l'écoute attentive de son conseiller cinéma, Benjamin Orliange, que cette première étape a pu être effectuée. Qu'il en soit chaleureusement remercié ! L'état des lieux ci-après en rend compte.

Ce projet a pour but de faire comprendre les enjeux politiques d'un meilleur équipement et confort des salles rurales et convaincre qu'il y a urgence et nécessité d'y consacrer des moyens nouveaux à disposition des communes et de les accompagner dans les choix et investissements à mettre en œuvre, pour que les spectateur·ice-s fréquentant les 168 équipements municipaux proposant des projections cinéma soient accueillis dans des conditions comparables à celles qu'ils trouvent en ville.

L'ARCI-HDF lance donc un état des lieux des équipements des salles de projection des points desservis par les cinémas itinérants, afin d'élaborer un diagnostic des besoins et possibilités d'investissements.

Nous avons voulu, à travers ce document, rendre compte de l'état de l'équipement des salles des réseaux de cinémas itinérants, tout en interrogeant les partenaires locaux, bénévoles ou employés communaux, quant aux actions qu'ils mettent en place dans leurs lieux ou qui pourraient être développées et accueillies dans des conditions plus optimales.

Cet état des lieux complet des besoins techniques et des préconisations d'investissements pour toutes les salles agréées par le CNC permettra de définir une politique d'amélioration des équipements locaux, et d'orienter les partenaires de territoire pour les travaux et investissements à mener. L'objectif est donc d'évaluer financièrement les besoins globaux, dans la perspective de la création d'un fond d'aide à l'investissement qui puisse être abondé par les collectivités territoriales (Région, Départements, communautés de communes et communes), l'ANCT et d'autres fonds à mobiliser comme ACTEE, le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore le nouveau dispositif "Villages d'avenir", afin d'améliorer la qualité de l'offre culturelle pour les publics des milieux ruraux.

Pour répondre à cette problématique sur les conditions d'exploitation et la qualité des projections de nos circuits de cinéma itinérant de la région Hauts-De-France, l'état des lieux s'emploie à suivre certains critères, ainsi qu'une méthodologie présentée ci-dessous.

Sommaire





Sommaire

<u>Avant-Propos</u>	2
<u>Introduction</u>	7
<u>Méthodologie</u>	12
<u>Département de l'Oise</u>	15
<u>Introduction générale</u>	16
<u>Analyse par communes</u>	22
<u>Conclusion générale</u>	30
<u>Département du Nord</u>	33
<u>Introduction générale</u>	34
<u>Analyse par communes</u>	38
<u>Conclusion générale</u>	46
<u>Département du Pas-de-Calais</u>	49
<u>Introduction générale</u>	50
<u>Analyse par communes</u>	54
<u>Conclusion générale</u>	64
<u>Département de l'Aisne</u>	67
<u>Introduction générale</u>	68
<u>Analyse par communes</u>	71
<u>Conclusion générale</u>	75
<u>Département de la Somme</u>	78
<u>Introduction générale</u>	79
<u>Analyse par communes</u>	82
<u>Conclusion générale</u>	87
<u>Bilan</u>	90

Introduction





Introduction

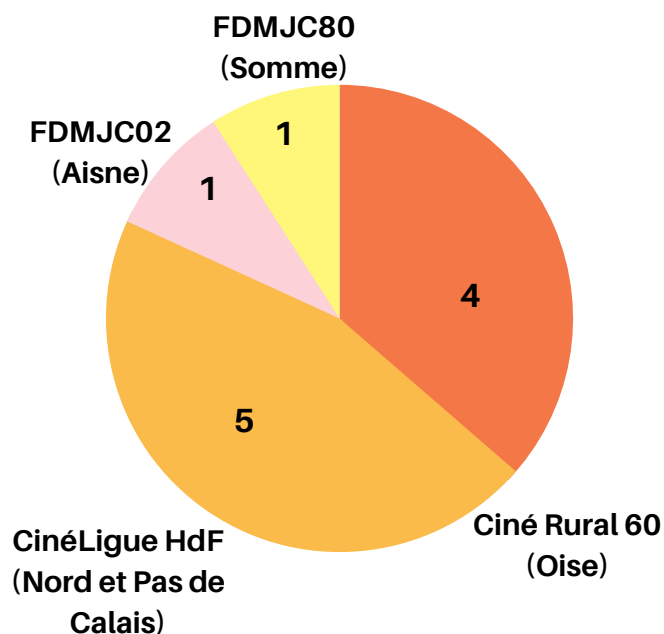
Afin de pouvoir relever des données pertinentes, il faut prendre en compte les positionnements et fonctionnements des différents cinémas itinérants qui s'avèrent très différents selon les moyens humains et matériels.

Chaque année, de nombreuses communes sollicitent les cinémas itinérants pour intégrer les circuits, afin de proposer des offres culturelles autour du cinéma sur leur territoire. Par manque de moyens humains et financiers, une vingtaine de communes se voient refuser leurs adhésions chaque année, sur les 5 départements des Hauts-de-France. Pour cause, il est financièrement impossible de recruter davantage de projectionnistes pour proposer plus de séances en milieu rural.

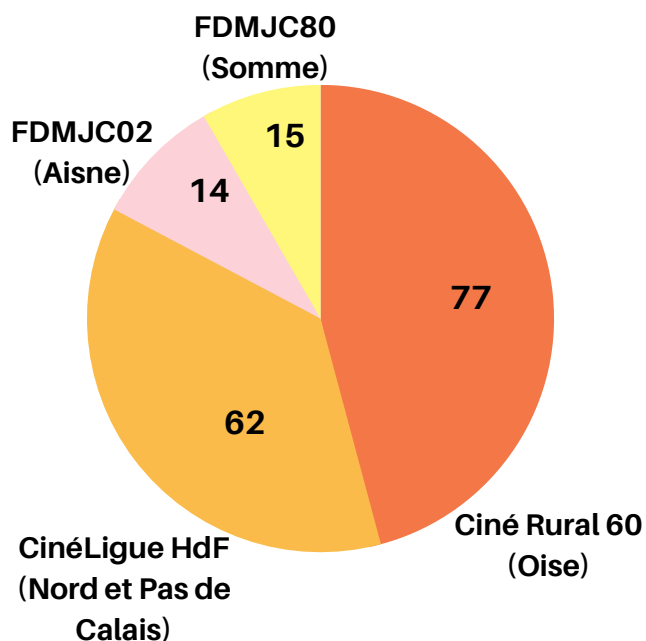
Les circuits des Hauts-de-France comptent en tout 12 projectionnistes itinérants dont 5 pour l'Oise, 5 pour le Nord et le Pas-de-Calais et seulement un dans l'Aisne et un dans la Somme. Le nombre de points de projections est donc très différents d'un circuit à l'autre.

	CinéLigue			FDMJC O2			FDMJC 80			Ciné Rural 60		
Département	Nord et Pas-de-Calais			Aisne			Somme			Oise		
Année	2019	2020	2022	2019	2020	2022	2019	2020	2022	2019	2020	2022
Nombre de points de projections	72	74	62	35	35	14	21	21	15	77	72	77
nombre de projectionnistes (ETP)	5	5	5	1	1	1	1	1	1	3,8	3,9	4,4
nombre de salariés (ETP)	14,2	14,2	15	2	2	2	2	2	2	8,2	9	9,1
nombre de projecteurs numériques	5	5	5	1	1	1	1	1	1	4	4	4

Nombre de projectionnistes par circuit



Nombre de points de diffusion par circuit



Les projectionnistes n'ont pas tous accès au même matériel selon les circuits. Par exemple, les cinémas itinérants de l'Aisne et la Somme ne bénéficient pas de chariot élévateur, ce qui alourdit la tâche des deux projectionnistes qui doivent porter un projecteur de presque 80 kilos à chaque projection. Par contre, le circuit de la Somme est celui dont les salles sont les plus équipées en termes d'écrans sur place. Cet état des lieux permettra de préciser la question des équipements sur chaque département.

Les programmations ne sont pas organisées de la même façon dans les différents circuits. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, à CinéLigue-HdF, les projectionnistes s'occupent principalement des projections, des achats de matériels, des ingest, de la réception et vérification des KDM, des visites de sites et de nouvelles salles et de l'entretien des véhicules. Les relations avec les distributeurs, les plannings de projections et les relations avec les partenaires à distance pour la mise en place de séances sont gérées par des salariés de bureaux.

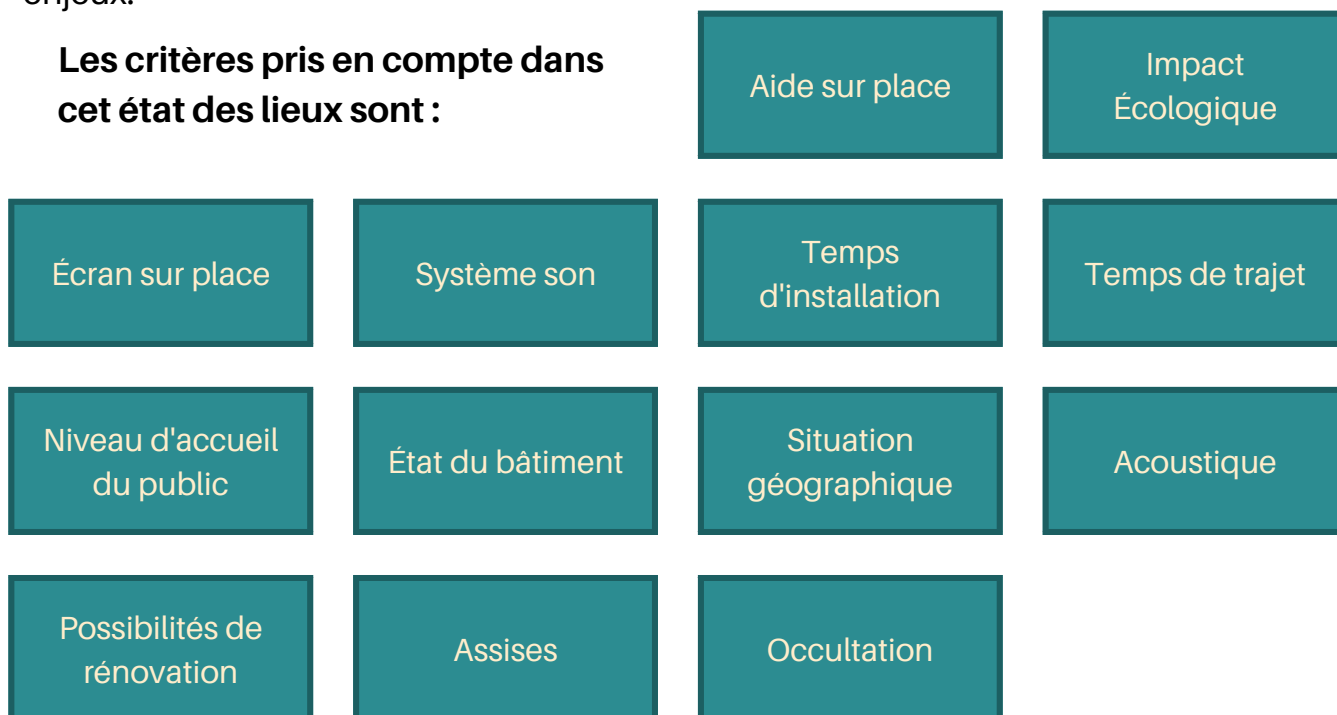
Dans l'Aisne et la Somme, les projectionnistes gèrent leurs propres plannings en fonction des demandes des communes et des disponibilités des films. Les deux départements sont très étendus géographiquement. Il y a plus de 3 heures de route entre le sud de l'Aisne et le Nord-Ouest de la Somme. Il est donc impossible de rassembler le matériel de projection dans une même commune, comme le fait CinéLigue à Lille, assez centrale pour des déplacements dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les circuits de l'Aisne et la Somme se sont donc adaptés aux conditions géographiques ; les projectionnistes gardent le matériel chez eux, ce qui réduit leurs déplacements et donc, leurs temps de travail, mais accroît leurs responsabilités.

Dans l'Oise, l'organisation est encore différente. Un technicien supplémentaire s'occupe de toutes les parties techniques et organisationnelles, en plus des 5 projectionnistes qui sillonnent le département pour la mise en place des projections. La programmation est également déterminée par des employé-e-s de bureaux.

Cet état des lieux permettra également de rendre compte de l'importance de l'implication des projectionnistes et des partenaires locaux en termes de qualité de projections et de la communication diffusée sur les territoires desservis par les cinémas itinérants. Toutes les salles ne bénéficient pas d'une occultation adéquate à la projection cinéma. Parfois, il suffit simplement d'installer des rideaux temporaires. Parfois, l'occultation totale est impossible. Par exemple, à Dury (62), les projections ont lieu 4 fois par an et les partenaires locaux s'engagent à proposer les meilleures conditions de projections possibles dans la salle des fêtes de la commune. Pour une séance, le Maire de la commune peint des cartons en noirs, afin que l'occultation soit presque parfaite pour la projection d'un film. Un temps conséquent très apprécié par les spectateur·ice·s qui sont généralement très nombreu·se·x à assister aux quelques projections par an dans la commune. De plus, plusieurs panneaux d'affichages permettent aux bénévoles et employés communaux de proposer une communication de masse autour des séances, qui relèvent d'une réelle volonté de la part des partenaires d'avoir un nombre conséquent de spectateur·ice·s sur chaque séance. Dans certaines salles, les projectionnistes sont parfois obligés de prendre leurs propres écrans un système son, malgré les équipements présents sur place, tant ils sont inadaptés aux projections cinéma. Dans le département de l'Oise, l'état des lieux souligne des projections qui se font parfois sur des draps blancs ou des murs, ce qui ne correspond pas à des conditions propices à la diffusion cinématographique.

Les enjeux de cet état des lieux sont multiples. L'Association Régionale des Cinémas Itinérants des Hauts-de-France est mobilisée dans cette première étape, afin de relever, analyser et comprendre chaque donnée récoltée auprès des différentes salles partenaires des cinéma itinérants. Pour recueillir ces données, les acteurs de l'ARCI se sont rendus dans la plupart des salles de projection, accompagnés par les 12 projectionnistes qui sillonnent chaque jour la région, pour relever les difficultés et les enjeux.

Les critères pris en compte dans cet état des lieux sont :



Pour mener à bien cette étude, des entretiens ont été réalisés avec les partenaires de territoires, les projectionnistes et parfois même des spectateur·ice·s, afin de comprendre et de relever les difficultés, les enjeux et les limites de cet état des lieux. Ces échanges ont permis de confronter différents points de vue, alimentés par des photos qui justifient les conditions de projections de plus en plus difficiles.

Les images prises permettent une comparaison directe des salles entre elles au sein d'un même département, mais également d'analyser les points d'intérêts communs et les différences d'un département à l'autre. Ainsi, les données récoltées sont triées, de manière à obtenir un état des lieux qualitatif. Les résultats permettent l'obtention d'une première couche de données techniques, concernant notamment l'occultation des salles, les différentes assises, la présence ou non de matériel adéquat, le type de salle de projection, ou encore la capacité d'accueil des partenaires sur place. En somme, l'état des lieux répond à de nombreuses questions stratégiques.

Cette analyse prend en compte la question de la transition écologique comme point d'intérêt central. D'abord, les budgets et fonctionnements des différents cinémas itinérants ne permettent pour l'instant pas de renouveler le matériel et les véhicules même si l'investissement dans des utilitaires hybrides ou électriques est maintenant possible et constitue un projet sur lequel une réflexion est menée. Ensuite, les budgets communaux sont faibles et il faudra accompagner les communes pour mobiliser les fonds disponibles dans les dispositifs adéquats, pour permettre à leurs bâtiments d'être mieux isolés et d'être chauffés de manière plus efficace et décarbonée. Cet état des lieux nous permettra de constater que certaines salles se situent dans des bâtiments très anciens, mal isolés et dont le chauffage ne marche parfois plus et dans lesquels certaines projections se déroulent sous 12 degrés en plein hiver.

Méthodologie





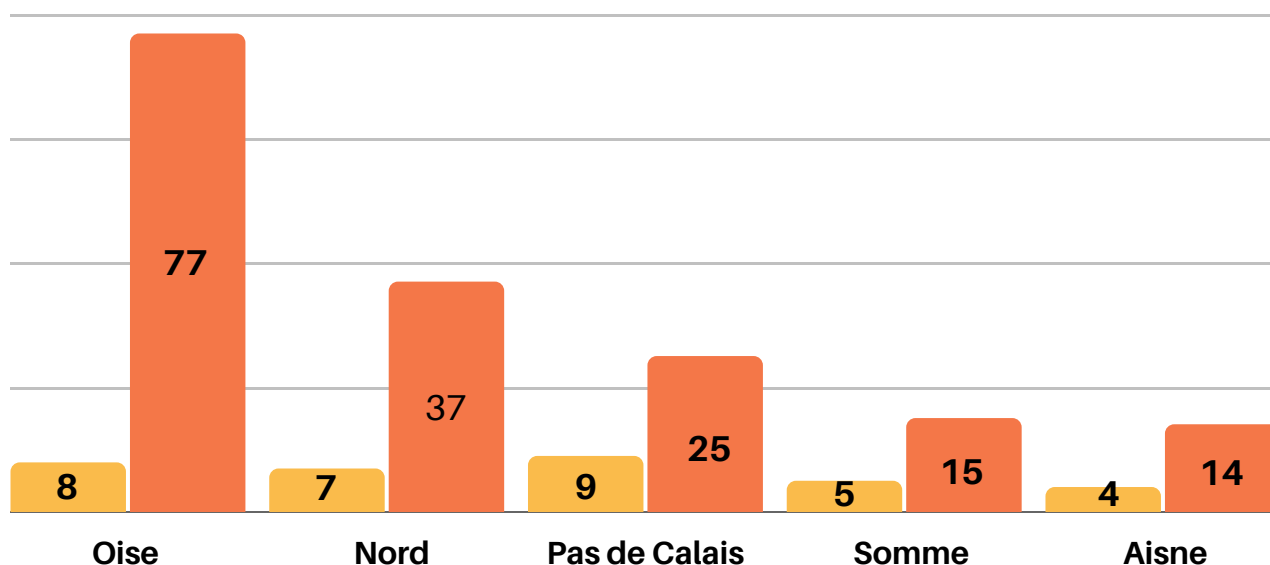
Méthodologie

Afin de rendre compte de l'équipement des salles des différentes communes adhérentes aux 4 circuits de cinémas itinérants, l'ARCI-HdF a tout d'abord organisé plusieurs rencontres avec les projectionnistes, dans le but de recueillir leurs témoignages quant aux salles dans lesquelles ils projettent les films sur les différents départements. Après avoir identifié les lieux les plus ingrats, les acteurs de l'ARCI-HdF se sont rendus dans plusieurs communes, afin d'échanger avec les partenaires locaux qui accueillent les séances de cinéma.

Le but de ces différents entretiens était non seulement de prendre connaissance des différents équipements disponibles sur place, de discuter autour du bâtiment, de sa capacité d'accueil et autres caractéristiques, mais aussi d'avoir un regard différent de celui des projectionnistes, qui étaient également présents lors de ces échanges. L'avis des publics a été recueilli dans le cadre d'échanges plus informels et servira d'appui à l'argumentaire de cet état des lieux. Grâce à ces témoignages et à la prise de photographies des salles de ces différentes communes, il est possible de réunir des données précises, que l'on peut ensuite chiffrer et comparer.

Au total, 33 salles sur les 168 adhérentes aux 4 circuits de cinéma itinérant ont été plus particulièrement étudiées dans le cadre de ce travail d'état des lieux, dont 8 dans l'Oise, 7 dans le Nord, 9 dans le Pas-de-Calais, 4 dans l'Aisne et 5 dans la Somme.

- **Nombre de salles visitées**
- **Nombre de salles total**



Les éléments étudiés pour le recueil de données sont les suivants :

La qualité de projection.

La qualité de projection d'un film est la partie technique déterminante pour le bon déroulement d'une séance. Cet aspect comprend les nuisances sonores liées au projecteur, la qualité de l'acoustique de la salle, la disponibilité ou non du matériel sonore et d'un écran, ainsi que la question du niveau d'occultation de la salle.

Le niveau de confort du public.

Il est difficile d'imaginer une séance de cinéma devant le film Avatar, durant 3 heures et 12 minutes, sans un bon siège. Pourtant, certaines salles ne bénéficient pas d'une assise adéquate. La qualité de confort des sièges, mais également la qualité du chauffage, de la climatisation et la question de l'isolation des murs sont les points que nous avons ici étudiés. Cet aspect nous permettra également d'envisager des solutions en lien avec la transition écologique.

Le niveau d'accueil du public

Cet état des lieux a permis de constater les enjeux de l'existence d'un lieu d'accueil, qui soit aussi un lieu convivial.

***Département
de l'Oise***





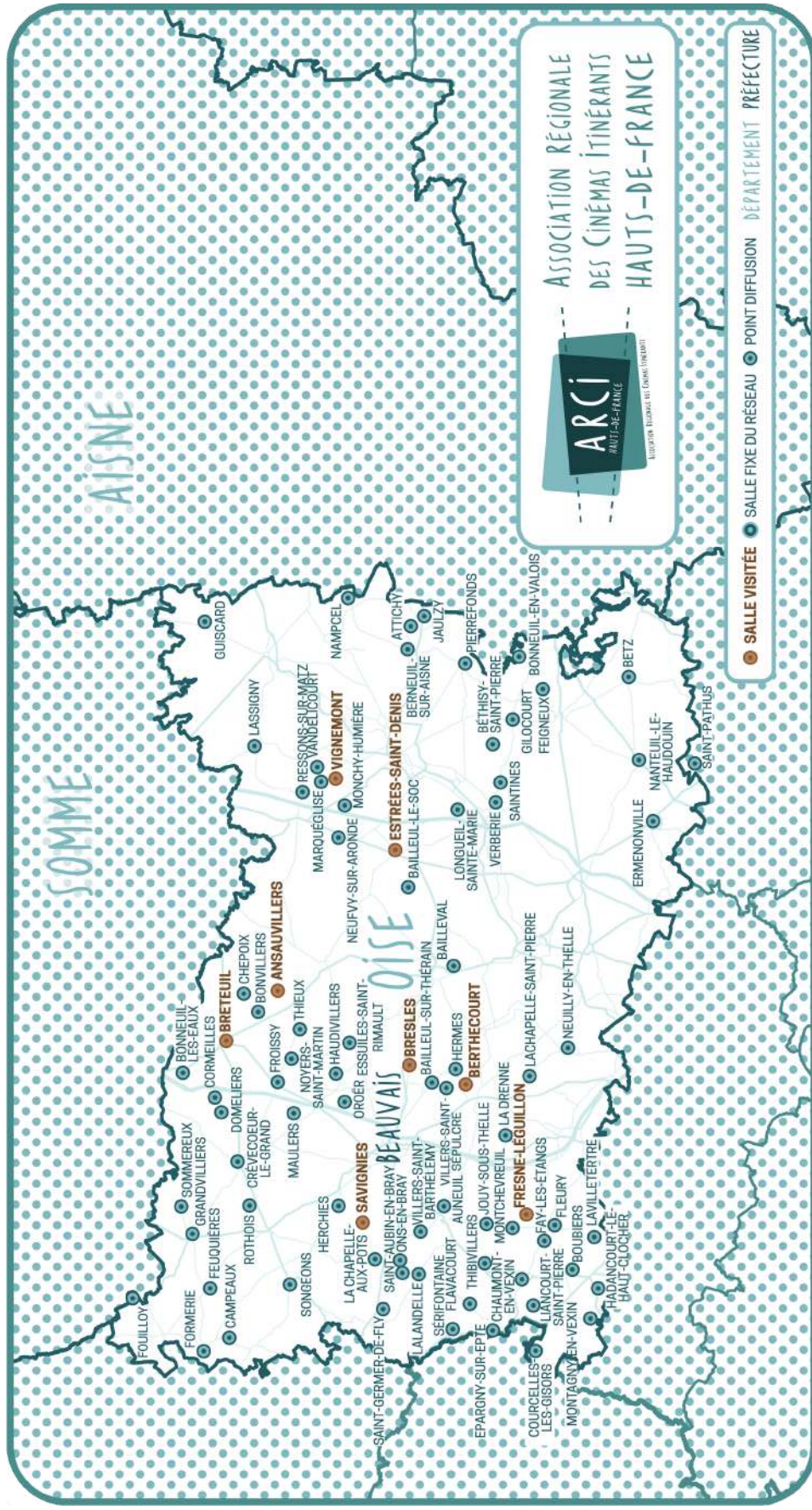
Introduction générale

Le département de l'Oise compte 693 communes. Selon les données de 2021, la population du département est estimée à 838 500 habitant·e·s. Son chef-lieu est Beauvais, qui est aussi la ville où siège Ciné Rural 60. C'est un département diversifié. Situé à environ 50 kilomètres au nord de Paris, pour une superficie totale de 5860 kilomètres carrés. Son paysage est caractérisé par de vastes plaines, des collines et des plateaux. La vallée de l'Oise offre des paysages fluviaux et forestiers, en traversant tout le territoire. En y ajoutant ses forêts, le département est très apprécié pour les activités en plein air.

Ce département est couvert par Ciné Rural 60, un circuit qui comprend 87 points de projection, dont 77 dans le département de l'Oise. Ce territoire est marqué par une très forte ruralité et de petites communes. Ciné Rural 60 est classé Art & Essai depuis 2018 et propose une programmation grand public et jeunes publics. L'association accueille les dispositifs scolaires "École et cinéma" et " Collège au cinéma".

Ciné Rural 60 est une structure de 10 salarié·e·s, dont la moitié sont projectionnistes. Un technicien supplémentaire est chargé de l'organisation des séances, des ingestions des films, des plannings des projectionnistes et des relations avec les distributeurs, afin de faciliter le travail des autres et permettre à chacun d'avoir un emploi du temps bien défini. Au total, en 2022, la structure a touché 31 000 spectateur·ice·s en billetterie commerciale.

Comme pour chaque département, voici la carte des points visités dans l'Oise. Les points en gras sont ceux qui ont été visités dans le cadre de l'état des lieux. Retrouvez ci-après les détails des équipements présents sur chaque commune.



Les lignes surlignées représentent les points visités.

Écran maison : Fabriqué par la commune.

Écran valise : Écran emmené par CR60

Commune	Temps de trajet	Obscurité	Sièges	Ecran	Enceintes sur place
ANSAUVILLERS	34 min	Complète	Plastique	Mur	non
ATTICHY	1h09 min	Complète	Plastique	5x3 roulant	non
AUNEUIL	20 min	Moyenne	Sièges mousse	6x4	non
BAILLEUL-LE-SOC	35 min	Complète	Plastique rembourrés	Électrique roulant	non
BAILLEUL-SUR-THÉRAIN	17 min	Nulle Porte vitrée non occultée	Plastique	3x4	non
BAILLEVAL	35 min	Complète	Plastique rembourrés	6x4 roulant	oui mais pas utilisées
BERNEUIL-SUR-AISNE	1h02 min	Complète	Plastique	Mur	non
BERTHECOURT	21 min	Complète	Plastique	Grand mur blanc	non
BETHISY-SAINT-PIERRE	1h05 min	Complète	Plastique	écran	non
BONNEUIL-LES-EAUX	33 min	Complète	Plastique	Mur	non
BONVILLERS	35 min	Complète	Plastique	Drap	non
BOUBIERS	44 min	Complète	Plastique + coussins	4x3	non
BRESLES	18 min	Complète	Plastique	8x4	non
BRETEUIL	30 min	Complète	Siège cinéma	3x6 roulant	non
CAMPEAUX	47 min	Complète	Plastique	Mur	non
CHAUMONT-EN-VEXIN	32 min	Incomplète (été)	Plastique	5x3	non
CHEPOIX	38 min	Complète	plastique	4m	non
COURCELLES-LÈS-GISORS	52 min	Complète	Sièges bois + coussins	3x6	non
CRESSONSACQ	38 min	Incomplète (été)	Plastique	4x3	non
CRÈVECOEUR-LE-GRAND	26 min	Complète	Chaises en fer	8x4	non
DOMELIERS	27 min	Complète	Chaises	Mur	non
ERAGNY-SUR-EPTE	43 min	Incomplète (été)	Plastique	Mur	non
ERMENONVILLE	59 min	Complète	Plastique	Mur	non

Commune	Temps de trajet	Obscurité	Sièges	Ecran	Enceintes sur place
ESSUILES-SAINT-RIMAUT	19 min	Complète	Plastique	Écran maison	non
ESTREES-ST-DENIS	37 min	Incomplète (été)	Gradins	Grand écran	non
FAY-LES-ETANGS	41 min	Incomplète (été)	Plastique	4x3 roulant	non
FEIGNEUX	1h10 min	Complète	Plastique	Écran maison	non
FEUQUIÈRES	47 min	Complète	Chaises correctes	Grand écran	oui mais pas utilisées
FLAVACOURT	38 min	Complète	Sièges cinéma	4x3	oui mais pas utilisées
FLEURY	36 min	Complète	Plastique	Mur	non
FORMERIE	51 min	Incomplète	Plastique	Grande toile	non
FRESNE-LÉGUILLON	35 min	Incomplète	Plastique	Mur	non
FROISSY	22 min	Complète	Plastique	4x3	non
GILOCOURT	1h06 min	Complète	Sièges mousse	Mur	non
GRANDVILLIERS	41 min	Complète	Chaises rembourrées	10x6	oui
GUISCARD	1h19 min	Incomplète volets roulants défectueux	Chaises pliantes rembourrées + fauteuils enfants	Mur	non
HAUDIVILLERS	19 min	Complète	plastique	Écran maison	non
HERCHIES	16mn	Complète	Plastique	Non	non
HERMÈS	23 min	Incomplète (été)	Plastique	Mur	non
JAULZY	1h07 min	Complète	Plastique	Drap	non
JOUY-SOUS-THELLE	29 min	Complète	Plastique	Mur	non
LA DRENNE	24 min	Complète	Plastique	Écran	non
LA-CHAPELLE-SAINT-PIERRE	28 min	Complète	Plastique	5x3	non
LALANDELLE	29 min	Incomplète	Plastique	5x4	non
LASSIGNY	1h07 min	Complète	Plastique	Mur	non
LAVILLETERTRE	47 min	Complète	Plastique	3x4	non
LE-MEUX	46 min	Incomplète fenêtres mal isolées	Confort correct	4x3	non

Commune	Temps de trajet	Obscurité	Sièges	Ecran	Enceintes sur place
LIANCOURT-ST-PIERRE	40 min	Complète	Plastique	4x5	non
LONGUEIL-SAINTE-MARIE	47 min	Complète	Bois	4x3	non
MARQUÉGLISE	54 min	Incomplète (été)	Plastique	Mur	non
MONTAGNY-EN-VEXIN	54 min	Complète	Plastique	3m	non
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	1h07 min	Complète	Plastique	4x5	non
NEUFVY-SUR-ARONDE	50 min	Complète	Plastique / rembourré	5x3	non
NEUILLY-EN-THELLE	37 min	Complète	plastique	5x4	non
NOYERS-SAINT-MARTIN	27 min	Complète	Plastique	Mur	oui mais pas utilisées
ONS-EN-BRAY	20 mn	Incomplète	Plastique	4 mètres	non
OROER	20 min	Complète	Plastique	Écran valise	non
PEROY-LES-GOMBRIES	1h11 min	Complète	Plastique	mur blanc	non
PIERREFONDS	1h01 min	Complète	Plastique	DRAP	non
RESSONS-SUR-MATZ	52 min	Complète	? Confort Acceptable	Grand écran	non
ROTHOIS	32 min	Complète	Plastique	Mur blanc	non
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	27 min	Complète	Plastique	Mur blanc	non
SAINTE-GENEVIÈVE	23 min	Complète	Plastique	Écran maison	non
SAINTINES	1h00 min	Complète	Plastique	Écran	non
SAVIGNIES	21 min	Complète	Gradins corrects	6x4	oui mais pas utilisées
SÉRIFONTAINE	41 min	Fenêtres à rideaux	Plastique	Écran valise	non
SOMMEREUX	41 min	Complète	Chaises correctes	Grand écran	non
SONGEONS	34 min	Complète	Sièges cinéma	5,5x4	non
THIBIVILLERS	30 min	Incomplète fenêtres à rideaux	Chaises correctes	4x3	non
THIEUX	30 min	Complète	Plastique	Mur blanc	non
TRACY-LE-MONT	1h06 min	Complète	Plastique	5x3	non

Commune	Temps de trajet	Obscurité	Sièges	Ecran	Enceintes sur place
VANDÉLICOURT	56 min	Complète	Plastique	Écran maison	non
VERBERIE	54 min	Complète	Plastique	5x7	non
VIGNEMONT	60 min	Incomplète pas de volets	Plastique	Drap	oui mais pas utilisées
VILLERS-SAINT-BARTHÉLEMY	19 min	Incomplète (été)	plastique	4x3	non
VILLERS-SAINT-SÉPULCRE	21 min	complète	plastique	5x3	oui mais pas utilisées
VILLERS-SUR-COUDUN	51 min	complète	plastique	Écran valise	non

Les temps d'installation et de désinstallation du matériel pour la mise en place d'une projection varient très peu dans le département de l'Oise et se situent entre 30 et 40 minutes pour l'installation et entre 20 et 30 minutes pour la désinstallation. La différence se joue essentiellement sur le fait de monter un écran ou non. Dans le réseau de Ciné Rural 60, les projectionnistes en apportent rarement, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus.



Analyse par Commune

Ansauvillers



La salle des fêtes de Ansauvillers propose de nombreux événements. Lieu de repas pour les enfants, activités culturelles, salle de fêtes, cette polyvalence entraîne un manque de confort et de matériel adapté. L'occultation, par exemple, n'est pas optimale, avec un certain nombre de puits de lumières. La salle possède des chaises en plastique et aucun matériel adapté à la projection cinéma. Le plafond est très bas, ce qui rend difficile la possibilité de mettre un écran de plus de 3 mètres de haut. Les projections se font donc sur un mur blanc et les ombres des spectateur·ice·s sont parfois visibles. Comme vous pouvez le constater sur la photographie, il y a un bloc prise au milieu du mur de projection (flèche sur la photo).

Toutefois, la salle est dans un très bon état général et bénéficie de chauffages. Ceux-ci sont d'ailleurs en attente de diagnostic, afin de réaliser une rénovation qui permettra de réduire les déperditions énergétiques du bâtiment. Elle est également tout à fait accessible et facile d'accès, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Préconisations : L'installation d'un écran déroulant, malgré le peu de hauteur sous plafond, et d'un système son simple, composé de deux enceintes, seraient un atout majeur dans la transformation du lieu en salle de cinéma.

Il serait sans doute également pertinent d'installer des volets déroulants occultants sur les fenêtres, afin de régler le souci de lumière pendant les projections.

Enfin, l'achat de sièges plus confortables serait un plus pour améliorer l'expérience des spectateur·ice·s.

Berthecourt



A Berthecourt, les problématiques sont similaires à celles d'Ansauvillers. L'occultation y est tout aussi faible, voire davantage. Des chaises en plastique sont à la disposition des spectateur·ice·s. Aucun matériel lié à la projection de film n'est disponible. De ce fait, les films sont aussi projetés sur un mur blanc, peint volontairement pour accueillir les projections. Le bâtiment est en bon état mais n'est pas aussi facile d'accès qu'à Ansauvillers. Néanmoins, il y a un accès handicapé et une salle chauffée. Les bénévoles sur place souhaitent améliorer l'assise, et trouvent que le cinéma itinérant est moins confortable mais plus pratique, moins cher et plus écologique. On y fait régulièrement des séances avec des publics captifs, tels que des centres de loisirs, pour une capacité d'accueil de 200 personnes maximum.

Préconisations : L'installation d'un écran déroulant, d'un système son composé de deux enceintes et de volets occultant seraient un atout majeur dans la transformation du lieu en salle de cinéma. Comme pour la salle précédente d'Ansauvillers, il serait également pertinent d'investir dans des sièges plus confortables et rembourrés.

Bresles



Bresles possède un gymnase en très bon état pour accueillir les séances. Selon les projectionnistes du circuit, on se rapproche des conditions d'exploitation idéales dans ce genre de salle. L'occultation est parfaite et les chaises sont en plastique rouge. La salle possède un écran déroulant sur place mais pas de matériel sonore. Elle est accessible et bien indiquée. Il y a un accès handicapé et la salle est chauffée. Par ailleurs, c'est la praticité du cinéma itinérant qui est mise en avant par le bénévole sur place, notamment pour les personnes à mobilités réduites, étant donné la proximité d'un EHPAD dans la commune. Des rénovations de la salle ont déjà eu lieu récemment, notamment pour l'isolation du plafond. L'accueil est fait pour tous les publics et la capacité maximale de places assises est de 600 personnes. Au besoin, la commune possède 2 autres salles plus

petites. Au total, 10 séances sont effectuées par an. Enfin, la salle reçoit également sur place l'association "La pomme" qui fait aussi des séances.

Préconisations : Installer un système son sur le lieu, afin de permettre une installation plus rapide pour les projectionnistes sur place.

Breteuil



La commune de Breteuil nous accueille dans un lieu qui s'apparente à une petite salle de cinéma fixe. En effet, 125 personnes peuvent profiter de séances de cinéma avec une occultation complète, des sièges confortables (bien qu'ils grincent légèrement) et un écran sur place. Le projectionniste utilise uniquement son système son et son projecteur. La salle possède une cabine de projection, mais elle est trop haute pour pouvoir y monter le matériel très lourd. De plus, les vitres du bâtiment isolent mal, il y fait très chaud. A l'heure actuelle, un service de dépannage doit se rendre sur les lieux pour réparer la climatisation. Sinon, la salle est parfaitement accessible, avec un ascenseur dédié aux personnes à mobilité réduite. Le chauffage est présent, mais a parfois du mal à se déclencher. Les points forts du cinéma itinérant sont, selon les partenaires le tarif, l'accès à la ruralité, la convivialité et l'ambiance, au détriment

d'une perte de confort. Des doubles séances ont lieu tous les 15 jours, pour le grand public en visant tout de même un public jeune pour les séances de 18h et un public plus âgé pour les séances de 20h.

Préconisations : Les salles de Bresles et Breteuil sont similaires en termes de manque d'équipement. Le fait d'installer un système son allégerait le travail des projectionnistes et permettrait aussi de proposer d'autres actions culturelles, en dehors du cinéma.

Estrée-Saint-Denis



Estrée Saint Denis propose une salle avec une occultation moyenne. Elle est équipée de chaises un peu rembourrées, et parfois de gradins amovibles selon les séances. Elle dispose d'un écran et d'un système son sur place, même si le projectionniste installe ses propres enceintes par habitude. Le matériel de la salle n'a jamais été testé par les projectionnistes.

Le bâtiment est dans un bon état général, bien signalé, et possède un parking sur place. Il y a un accès handicapé et le chauffage. Pour les bénévoles sur place, l'avantage du cinéma itinérant, c'est que cela réunit les gens, crée un groupe d'habitué-e-s qui profitent d'un service de proximité, avec des tarifs réduits.

Ce que les bénévoles désirent améliorer concerne l'assise, avoir de beaux fauteuils pour obtenir un équipement complet. Le public est accueilli dans une bonne ambiance afin de les fidéliser au mieux. Les séances sont faites une fois par mois pour le tout public, avec une capacité

d'accueil de 300 personnes. Une borne d'accueil n'est pas forcément souhaitée, le système actuel leur convient.

Préconisations : Il serait bon de tester le matériel sonore sur place afin de voir si il est adapté à des projections cinéma ou non et d'investir dans des sièges rembourrés plus confortables.

Fresnes-Léguillon



Fresnes Léguillon propose des séances dans sa salle des fêtes. Il y a des rideaux sur les fenêtres, mais l'occultation reste incomplète. L'assise se fait avec des chaises plastiques. L'ensemble de l'équipement est amené par le projectionniste. Il n'y a pas vraiment de possibilité pour un écran, car le bâtiment est beaucoup trop bas de plafond, ce qui rend la diffusion de films ingrate. C'est donc un mur blanc qui est utilisé. Sur celui-ci, on y trouve un élément mural de couleur marron, sur lequel il faut éviter de projeter, ce qui limite encore la place sur le mur.

De plus, il est compliqué d'accéder aux prises pour les projectionnistes. Le bâtiment en lui-même est en bon état. La partie d'accueil est composée d'une cuisine et d'un bar, agréable pour le public. Le sol est en parquet, ce qui permet aussi d'obtenir un côté chaleureux. La salle est bien indiquée et possède un parking. Elle a déjà bénéficié de quelques rénovations. Cette salle peut

réunir jusqu'à 50 personnes mais le public n'est pas nombreux, se pose la question de poursuivre avec des propositions grand public. Un point qu'il faut également évoquer est le manque de réseau internet, ce qui constitue un vrai problème pour le travail des projectionnistes.

Préconisations : Les achats d'un système son, d'assises plus confortables et d'un écran déroulant sur place semblent être essentiels étant donné la protection anti-choc murale marron et les chaises en plastique. Les rénovations de la salle sont au cœur des préoccupations des partenaires sur place qui souhaitent améliorer le côté chaleureux de leur lieu.

Savignies



La salle de diffusion de la commune de Savignies est propice à la diffusion cinéma. L'occultation est complète et la salle dispose d'une estrade et de sièges rembourrés, comme dans une salle de cinéma fixe.

La salle est facile d'accès avec notamment une signalisation sur les routes et les gps. Il y a des accès pour les personnes à mobilité réduite et la salle est chauffée. Finalement, il n'y a rien à améliorer selon les partenaires locaux, qui trouvent très pratique la présence du cinéma itinérant dans leur salle. Ils peuvent accueillir jusqu'à 140 personnes, et ils sont les rares partenaires à avoir déjà une billetterie sur place.

Préconisations : Très belle salle, propice à une activité cinéma, il n'y a pas de préconisations particulières.

Vignemont



Vignemont est une commune ayant déjà fait une demande de rénovation importante pour sa salle cette année. On estime les travaux à 300 000€, selon la Maire de la commune qui est la partenaire locale, toujours présente lors des séances de cinéma. Lors de l'entretien, elle n'a d'ailleurs pas caché sa colère face à la menace de devoir fermer la salle polyvalente de la commune.

L'occultation est pratiquement inexistante. Des rideaux sont disposés aux fenêtres, mais les portes laissent le jour se diffuser dans toute la salle. L'assise est composée de chaises plastiques municipales et de bancs. Le projectionniste vient avec tout son matériel, et la projection se fait sur un mur blanc.

Pour que l'on se rende compte des difficultés, il faut comprendre que la deuxième photo d'illustration est prise durant la séance, et donc supposément "dans le noir". Sinon, la salle est accessible, avec un petit parking sur place.

On demande aux spectateur·ice·s de venir avec un coussin s'ils le souhaitent car les chaises sont vraiment inconfortables. Le chauffage est au fuel, ce qui résulte en un gouffre économique et écologique.

Conséquence pour le public, le chauffage est éteint. Il fait donc plus froid à l'intérieur de la salle qu'à l'extérieur, même au mois de mai. Comme vous pouvez le voir sur les photos, le sol est dur, froid, pas très accueillant. Les gens ne viennent pas quand il fait trop chaud, ni quand il fait trop froid. Les investissements à prévoir sont trop lourds pour cette commune, mais laisser ce bâtiment en l'état est bien plus lourd de conséquences, ne serait-ce que pour des raisons écologiques.

Préconisations : Le sol est à changer. Le chauffage est au fuel et donc, à remplacer (la partenaire locale décrit sa détresse face à l'ampleur des investissements à prévoir). L'isolation par l'extérieur est, selon elle, complètement à rénover, et tous les équipements pour la diffusion cinéma sont à ajouter.



Conclusion générale

Le réseau de Ciné Rural 60 est caractérisé par des infrastructures très différentes d'une salle à l'autre, jusqu'à être parfois totalement inadaptées aux séances de cinéma. Les projections se font soit sur un mur blanc, soit sur un écran qui est déjà sur place. Les projectionnistes ne se déplacent pas avec leurs propres écrans, mais uniquement avec le matériel sonore et le projecteur. Les écrans que possède l'association pour des séances en salles servent uniquement dans des communes qui ne font pas partie du circuit, pour des séances exceptionnelles en non-commercial.

Le fait que les projectionnistes ne prennent pas d'écrans en aluminium pour les séances en salles dans les communes adhérentes du réseau s'explique aussi par le manque de place dans les utilitaires qui servent aux déplacements. Ces véhicules sont âgés et ne sont ni économiques, ni écologiques et ne sont plus adaptés à la projection de cinéma itinérant.

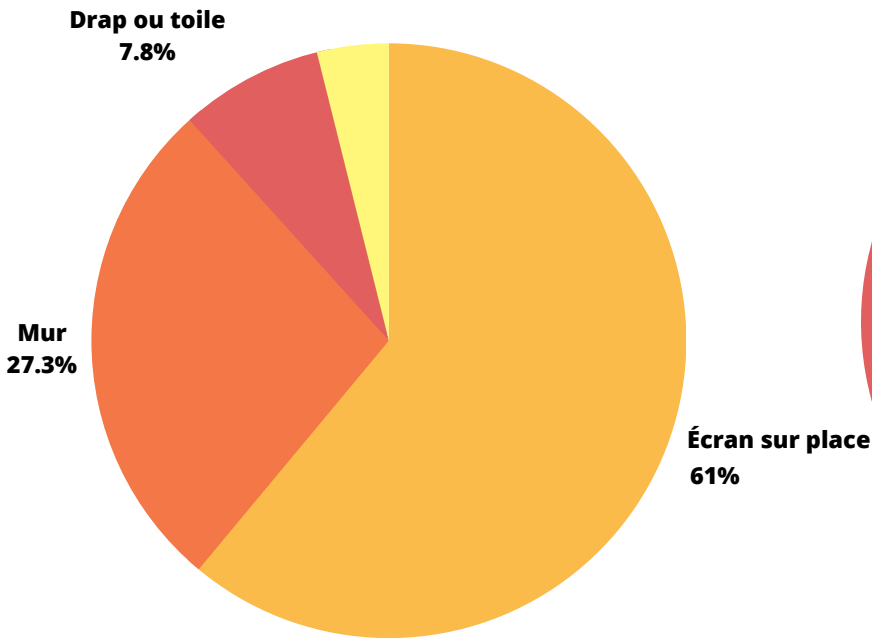
De plus, les salles sans écran sont souvent petites, avec des plafonds bas, compliquant fortement une installation d'un grand écran mobile. Certaines salles sont aussi inadaptées à un aménagement propice à la diffusion cinéma lorsqu'il y a, par exemple, des marches à l'entrée, ce qui, en plus de compliquer le travail des projectionnistes, pose aussi la question du respect des normes PMR.

Concernant la billetterie, le projectionniste transporte avec lui sa caisse, qu'il confie au bénévole avant séance et la récupère à la fin de la projection. Ce fonctionnement est complètement différent des autres circuits, dans lesquels les projectionnistes se chargent eux-mêmes de la billetterie.

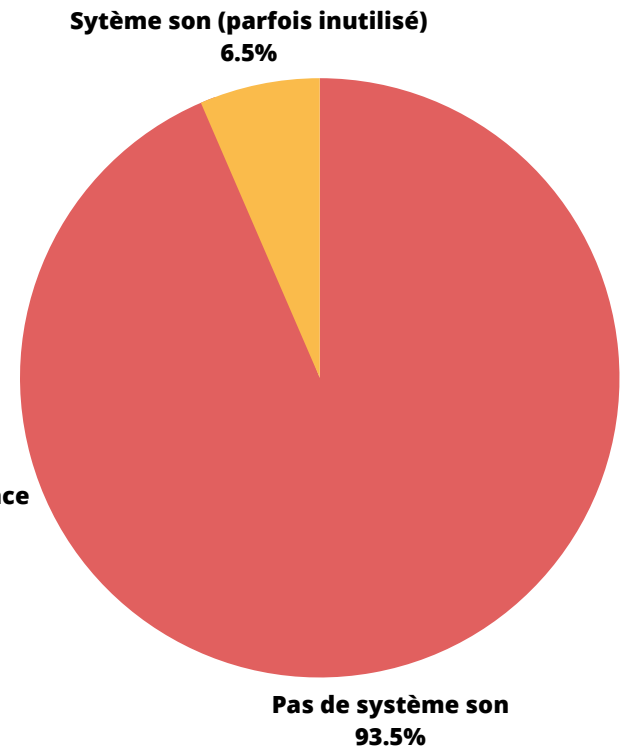
On peut imaginer un signalement mobile sur les véhicules du circuit pour indiquer qu'il y a des séances. Le chauffage est un sujet compliqué dans l'Oise. La solution envisagée est d'avoir d'autres salles de projections, plus petites, qui seraient donc plus faciles à chauffer. Il y a également de nombreux problèmes liés au son, notamment pour la diffusion des films français.

Grâce au graphique ci-après, nous pouvons remarquer que l'Oise a, pour presque deux tiers de son circuit, une présence d'écran. Toutefois, il reste presque 10% des salles qui utilisent des draps ou des toiles et, comme on a pu le voir dans certaines salles visitées, un mur blanc n'équivaut pas toujours à une bonne qualité de projection (protection anti-choc sur le mur, prises électriques...). Un système son n'est présent que dans 6,5% des salles du réseau.

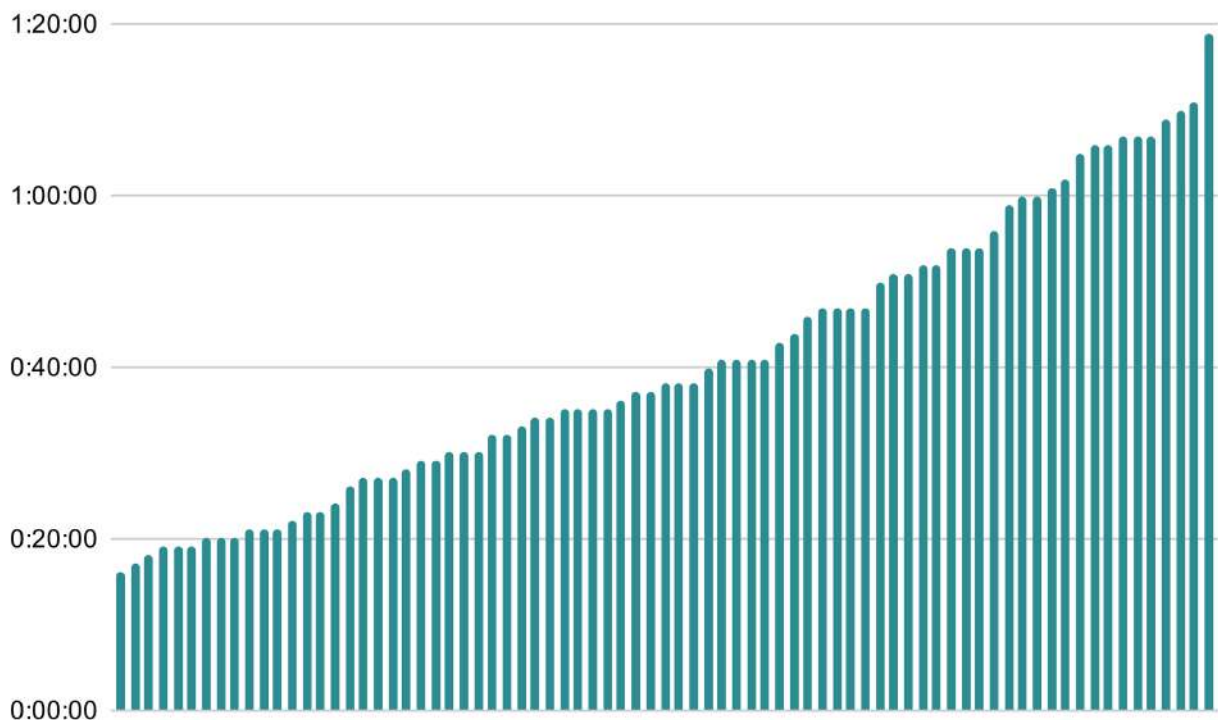
Répartition des supports de projection



Répartition des systèmes son



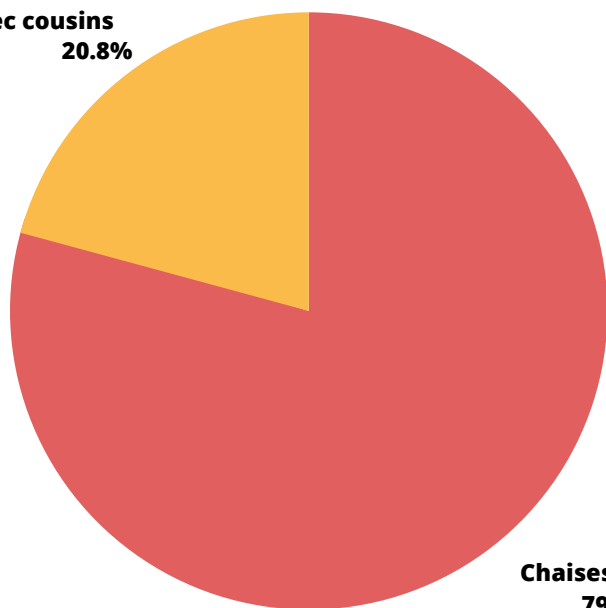
Temps de trajet des projectionnistes



En moyenne, les temps de trajet durent 40 minutes, ce qui fait 1 heure et 20 minutes aller et retour. Certains trajets ne prennent qu'une vingtaine de minutes, tandis que d'autres nécessitent plus d'une heure, et jusqu'à 1h19 pour le plus long.

Qualité de l'assise

**Sièges cinéma, fauteuils,
gradins ou chaises
avec coussins**
20.8%

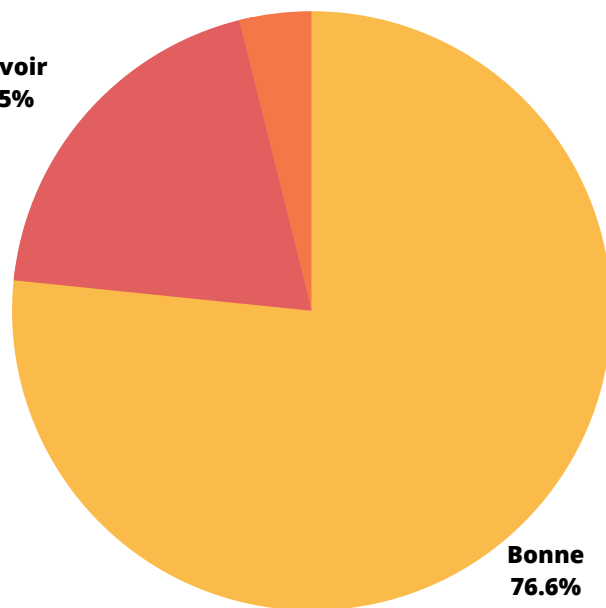


Chaises simples
79.2%

Qualité de l'occultation

Moyenne
3.9%

À revoir
19.5%



Bonne
76.6%

Si l'occultation est bonne dans environ $\frac{3}{4}$ des salles, on ne peut pas en dire autant de l'assise. Dans la grande majorité des salles le public est assis sur des chaises en plastique, voire en bois ou en fer. Seules 16 salles sur 77 dans le département sont dotées de sièges confortables.

Département



du Nord



Introduction générale

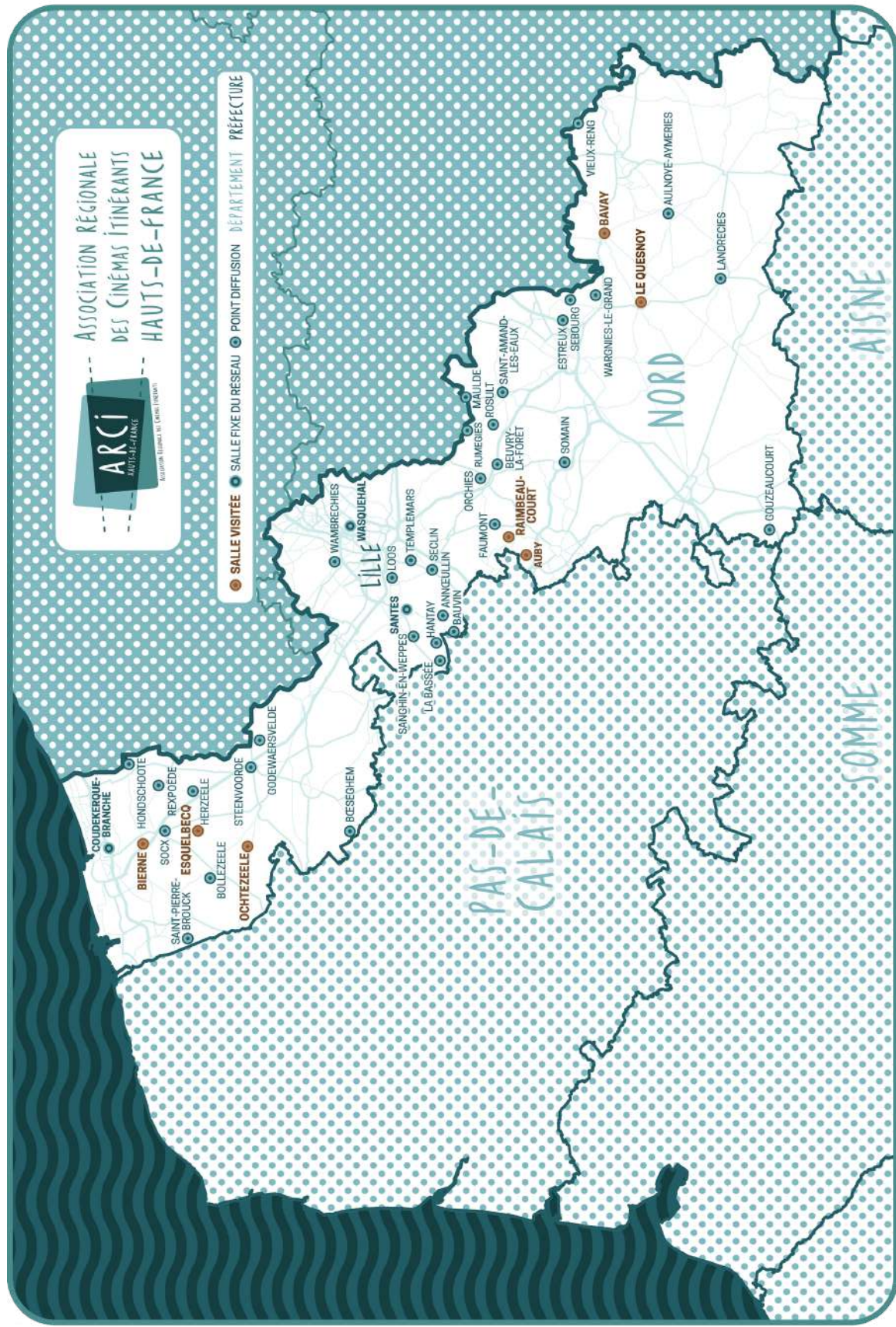
Le département du Nord est desservi par le circuit de cinéma itinérant CinéLigue Hauts-de-France, dont les actions s'étendent dans 40 communes rurales et périurbaines du territoire.

Au total, il existe 650 communes sur ce département le plus peuplé de France. Avec 450 habitant·e·s au km², il compte une population d'environ 2,6 millions d'habitant·e·s et est quatre fois plus dense que la moyenne nationale. Le chef-lieu du département est Lille, qui est également la ville la plus peuplée. Le Nord est un département très diversifié sur le plan géographique et se divise en plusieurs zones distinctes comme les Flandres, le Valenciennois, l'Avesnois, ou encore le Douaisis. Les communes adhérentes au réseau de cinéma itinérant couvrent l'ensemble du territoire avec des villes péri-urbaines telles que Loos qui fait partie de la Métropole Européenne de Lille, mais aussi des communes plus rurales, telles que Ochtezeele avec ses 383 habitant·e·s.

Le département du Nord est très engagé dans la promotion de la culture et de l'environnement, avec une politique culturelle et environnementale dynamique et ambitieuse dans laquelle les actions de CinéLigue HdF s'inscrivent pleinement. Le Département du Nord soutient de nombreuses initiatives culturelles, notamment en faveur des arts visuels, du spectacle vivant, de la musique et du patrimoine. En matière d'environnement, le département du Nord s'est engagé à réduire son empreinte environnementale et à encourager une transition écologique. Il soutient ainsi de nombreux projets visant à promouvoir les énergies renouvelables, la mobilité durable et la réduction des déchets, en partenariat avec les collectivités locales, les associations environnementales et les entreprises. Il met en place des dispositifs de soutien aux associations culturelles, comme CinéLigue HdF, aux festivals, aux artistes et aux structures culturelles, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous les habitant·e·s du département.

CinéLigue Hauts-de-France est un exploitant de cinéma itinérant, classé art et essai et labellisé jeune public. Réseau composé de 73 partenaires locaux, il permet aux populations éloignées des centres-villes de bénéficier d'une programmation cinéma et d'activités culturelles audiovisuelles. Chaque année, CinéLigue HdF organise plus de 700 projections cinéma et touche plus de 50 000 spectateur·ice·s.

Comme pour chaque département, voici la carte des points visités dans le Nord. Les points en gras sont ceux qui ont été visités dans le cadre de l'état des lieux. Retrouvez ci-après les détails des équipements présents sur chaque commune.



Les lignes surlignées représentent les points visités.

Commune	Assise	Occultation	Matériel sur place	Temps Installation	Temps désinstallation	Temps de trajet
Annoeullin	Gradins	A revoir	Ecran et son	1h30	30mn	30mn
Auby	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	45mn	45mn
Aulnoye-Aymeries	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	45mn	45mn
Bavay	Siège de cinéma	Complète	Ecran et son	15mn	10mn	45mn
Bierne	Chaises plastiques	Mauvaise	Aucun	1h30	1h	45mn
Boëseghem	Chaises plastiques	Mauvaise	Aucun	1h30	45mn	45mn
Bauvin	Chaises plastiques	Bon	Aucun	1h30	45mn	30mn
Beuvry-La-Forêt	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	1h	30mn
Bollezeele	Chaises plastiques	Mauvaise	Aucun	1h30	45mn	1h
Esquelbecq	Chaises rembourrées	Bon	Ecran et son	1h30	45mn	45mn
Estreux	Chaises plastiques	Mauvaise	Son à revoir	1h30	45mn	45mn
Godewaersvelde	Chaises plastiques	Mauvaise	Aucun	1h30	45mn	45mn
Gouzeaucourt	Chaises plastiques	Mauvaise	Aucun	1h30	1h30	1h
Hantay	Chaises plastiques	A améliorer	Son	1h30	45mn	30mn
Herzeele	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	45mn	40mn
Hondschoote	Chaises plastiques	Mauvaise	Ecran	1h15	1h	50mn
La Bassee	Chaises plastiques	Mauvaise	Ecran	1h30	1h	30mn
Landrecies	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	1h	1h10
Le Quesnoy	Très bonne	Complète	Écran et Son	1h30	1h	45mn
Loos	Fauteuils	Complète	Écran et Son	1h30	1h	15mn
Ochtezeele	Chaises plastiques	A revoir	Aucun	1h30	45mn	50mn

Commune	Assise	Occultation	Matériel sur place	Temps Installation	Temps désinstallation	Temps de trajet
Orchies	Fauteuils en gradins	Bon	Écran et Son	1h30	45mn	20mn
Raimbeaucourt	Chaises médicalisés plastiques	Moyenne	Aucun	2h	1h	35mn
Rexpoede	Gradins	A revoir	Ecran	1h30	1h	45mn
Rumegies	Chaises plastiques	A revoir	Aucun	1h30	45mn	30mn
Sainghin en Weppes	Gradins	Bonne	Aucun	2h30	1h	20mn
Saint Amand les Eaux	Gradins	Complète	Écran et Son	1h30	1h	40mn
Saint Pierrebrouck	Chaises plastiques	Bon	Aucun	1h	1h	1h10
Sebourg	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	1h	50mn
Seclin	Chaises plastiques	Bon	Aucun	1h30	1h	20mn
Socx	Chaises et transats	A revoir	Ecran	1h30	1h	50mn
Somain	Gradins	Complète	Aucun	1h30	1h	40mn
Steenvoorde	Chaises plastiques	Bon	Aucun	1h30	1h	40mn
Templemars	Gradins	Complète	Son	1h30	1h	15mn
Vieux Reng	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	1h	1h10
Wambrechies	Belles chaises	Bon	Aucun	1h30	1h	45mn
Wargnies le grand	Chaises plastiques	Moyenne	Aucun	1h30	1h	45mn
Orchies	Fauteuils en gradins	Bon	Écran et Son	1h30	45mn	20mn
Raimbeaucourt	Chaises médicalisés plastiques	Moyenne	Aucun	2h	1h	35mn
Rexpoede	Gradins	A revoir	Ecran	1h30	1h	45mn
Rumegies	Chaises plastiques	A revoir	Aucun	1h30	45mn	30mn
Sainghin en Weppes	Gradins	Bonne	Aucun	2h30	1h	20mn



Analyse par Commune

Auby



Auby est une commune qui met à disposition deux salles distinctes. Les photos sont prises dans la salle utilisée pendant la période scolaire. Elle a une capacité d'accueil de 230 personnes, tandis que l'autre, plus petite, peut accueillir 90 personnes. L'occultation est la principale problématique de la salle. Plusieurs puits de lumière au plafond gênent la diffusion cinéma, dont un juste au-dessus du public et deux autres à l'entrée de la salle. Ce lieu est équipé de chaises en plastique blanches, esthétiques, mais non confortables. Le projectionniste prend avec lui tout le matériel nécessaire, soit l'écran et le son en plus du projecteur. En outre, la salle a été rénovée en 2022 et est en bon état général. Il y a un accès handicapé, ainsi que du chauffage.

L'accessibilité de la salle est un autre défaut, selon le bénévole sur place. Il explique que la plus petite salle est facilement accessible car elle est au cœur de la ville. Leur nouvelle salle utilisée pour les séances est éloignée du centre, non desservie par la ligne de bus locale qui est gratuite, ce qui repousse la venue des spectateur·ice·s indécis·es et complexifie les trajets de celles et ceux qui participent aux séances.

Excepté le puits de lumière du plafond et une machine à pop-corn, les bénévoles n'observent pas de nécessité de rénovations supplémentaires. Avoir une borne d'accueil ne les intéresse pas, car ils préfèrent organiser des pré-inscriptions avant les séances. Le nombre de spectateur·ice·s par séance est donc très aléatoire. Les publics accueillis sont essentiellement des enfants et des groupes scolaires.

(Suite page suivante)

Le projectionniste a besoin de 50 minutes pour l'installation du matériel. Il indique que s'il n'avait pas d'aide sur place, ce temps serait nettement allongé. Pour lui, l'occultation de la salle est primordiale car il est presque impossible de diffuser des films sombres dans un lieu où il fait presque jour.

L'installation du matériel est gênée par les doubles portes battantes. Elles grincent selon les courants d'air et perturbent la diffusion sonore. La salle est grande et accueille peu de public. La résultante est un effet de résonance malgré l'isolation du plafond et une acoustique non optimale avec les barres métalliques apparentes. Pendant les séances, la salle est souvent partagée avec d'autres activités, ce qui provoque un passage fréquent.

Préconisations : L'occultation semble être une priorité. L'installation de volets roulants serait nécessaire à la transformation du lieu en salle de cinéma. La salle a été récemment rénovée mais il reste quelques détails à améliorer, tels que la mise en place d'un système son adapté aux projections cinéma, ou encore un écran sur place. Cela permettrait d'alléger le travail des projectionnistes et de ne plus mobiliser l'aide des partenaires locaux.



Le puits de lumière au plafond



La salle pendant une séquence de nuit

Bavay



Bavay est une commune qui a intégré le réseau de CinéLigue en fin 2022 et dont la salle des fêtes, au cœur de la ville, est utilisée pour la diffusion cinéma. Le lieu possède un grand écran, installé en fond de scène, complètement adapté aux projections. Néanmoins, la salle n'est pas aux normes d'isolation phonique. Le projectionniste règle donc difficilement ses enceintes pour essayer de rendre le son le plus clair possible. L'assise au sein de cette salle est composée de sièges de cinéma. Le bâtiment est un beau lieu, mais vieillissant. Il y a un accès handicapé et le chauffage.

Pour l'instant, aucun projet de rénovation n'est en cours car la commune a récemment acheté un autre bâtiment dans le but de le transformer en espace culturel qui pourra également accueillir les projections.

La capacité d'accueil de la salle est d'un peu plus de 100 personnes, mais l'accueil se fait généralement autour d'une moyenne de 50 spectateur·ice·s. Le système de billetterie actuel convient tout à fait aux partenaires. La salle est équipée d'une ancienne salle de projection à l'étage qui ne sert plus.

Préconisations : Si la salle reste la même sur plusieurs années, la première chose à améliorer selon les partenaires sur place est le confort. L'occultation est également un point à travailler, à cause des petites sources lumineuses qui traversent la salle.

Bierne



Bierne est une commune située à 18 km de Lille. C'est une commune de 2000 habitant-e-s environ. Malgré quelques petits passages lumineux, la salle qui accueille les projections propose une très bonne occultation. Elle est équipée d'un écran qu'il faut déplacer pour les séances. Les enceintes sont amenées par CinéLigue.



L'assise est composée de chaises en plastique tout à fait classiques. Le bâtiment a été rénové en 2015. Il y a un accès handicapé et du chauffage. Une borne d'accueil pour la billetterie n'est pas envisagée.

Préconisations : Il y a ainsi peu d'éléments à améliorer en ce qui concerne cette salle moderne, si ce n'est l'assise du public. L'achat de chaises rembourrées serait un atout pour le confort des publics. L'installation d'un système son sur place serait également un gain de temps pour les projectionnistes.

Esquelbecq



Récemment élue commune préférée des Français, Esquelbecq dispose d'une salle communale avec une jauge de 288 assises. Le niveau d'occultation y est très bon, mais l'assise n'y est pas bonne. La salle est équipée d'un écran et de son mais CinéLigue amène les deux pour les séances car le matériel sur place n'est pas adapté. Le projectionniste explique ne pas pouvoir utiliser l'écran sur place à cause d'une hauteur sous plafond au niveau du matériel qui gênerait la projection et serait une contrainte pour la taille de l'image.

Le bâtiment est en bon état mais il date de 20 ans. La salle n'est pas vraiment bien indiquée car le public doit passer par l'office de tourisme pour arriver. Toutefois, elle est en centre ville. Il y a un accès handicapé et le chauffage. Les portes ont été rénovées il y a quelques années, suite à une inondation en 2021.

Les points forts du cinéma itinérant sont pour les locaux la proximité, les tarifs, la programmation. Il n'y a pas eu de demande de rénovation, mais des signalements ont déjà été effectués concernant les sièges.

Préconisations : L'achat de sièges rembourrés et l'installation d'un nouveau système son serait optimal, bien que l'insonorisation resterait tout de même à revoir, afin de plus avoir de résonance prononcée dans la salle.

La structure accueille le grand public ainsi que des jeunes publics "captifs". Une borne d'accueil pour la billetterie sur place serait intéressante pour les partenaires du territoire.

Le Quesnoy



Les projections cinéma ont lieu au Théâtre des 3 chênes de la ville du Quesnoy. C'est une salle complètement rénovée, avec un matériel adéquat aux projections cinéma. Tout le matériel est déjà sur place. Les séances sont si fréquentes qu'un projecteur est souvent laissé dans le lieu, permettant aux projectionnistes de se déplacer parfois sans aucun matériel. [Depuis la visite effectuée pour l'état des lieux la commune a racheté un ancien projecteur de CinéLigue qui reste donc définitivement sur place] Cet espace culturel sert au cinéma, mais également aux spectacles, aux One Man Show, aux concerts et autres. La capacité d'accueil du théâtre est de 350 personnes. La scène est composée d'un plancher en bois noir, de 12 perches manuelles, de 8 perches électriques, ainsi que de 2 perches fixes en salle. L'ouverture de scène maximale en façade est de 22 mètres, et de 14 mètres en fond de scène. La profondeur maximale de scène est de 18 mètres, et la hauteur sous grille est de 8,50 mètres.

Préconisations : Pour ce lieu atypique et complètement adapté aux séances de cinéma, l'achat d'un projecteur numérique cinéma serait une priorité, permettant au lieu d'avoir son propre numéro d'exploitant, toujours géré par CinéLigue-HdF. La proposition a déjà été faite. Un fond d'aide à l'investissement permettrait au lieu d'être davantage autonome.

Ochtezeele

La commune d'Ochtezeele est une commune qui a déjà participé à une amélioration de sa salle cette année. Un écran à 2500€ a récemment été acheté grâce à un financement du département. La commune fait ainsi partie des quelques salles ayant aménagé leur espace de diffusion de films. Cette salle n'a pas été visitée lors d'une éventuelle séance et ainsi l'entretien avec les partenaires n'a pas été réalisé pour cet état des lieux, mais il est important de l'inclure pour montrer que les communes sont déjà prêtes à améliorer leur salle, de par les investissements réalisés, permettant d'améliorer les conditions de travail des projectionnistes lors de séances. Un écran peut également servir à d'autres événements, du simple album photo diffusé le jour d'une location à une exposition avec projection vidéo organisée par la commune par exemple.

Préconisations : Poursuivre ces investissements afin d'obtenir une salle parfaite. Pour ce faire, investir dans un système son permettrait de parfaire l'équipement déjà présent.

Raimbeaucourt



La commune de Raimbeaucourt propose des séances de cinéma dans une salle particulièrement adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Néanmoins, l'occultation n'est pas optimale et les poutres réduisent grandement la hauteur du plafond. L'assise est composée de chaises plastiques, et il n'y a pas de matériel adapté aux projections sur place. Le projectionniste installe tout son matériel avant les séances. L'espace est suffisant pour installer un écran devant la scène.

Préconisations : La salle a surtout besoin d'améliorer son niveau d'occultation, avant même de penser au matériel de diffusion, si celle-ci souhaite que le public puisse apprécier au maximum les séances. L'installation de volets roulants est une priorité pour l'amélioration des conditions des projections dans cette salle.



Conclusion générale

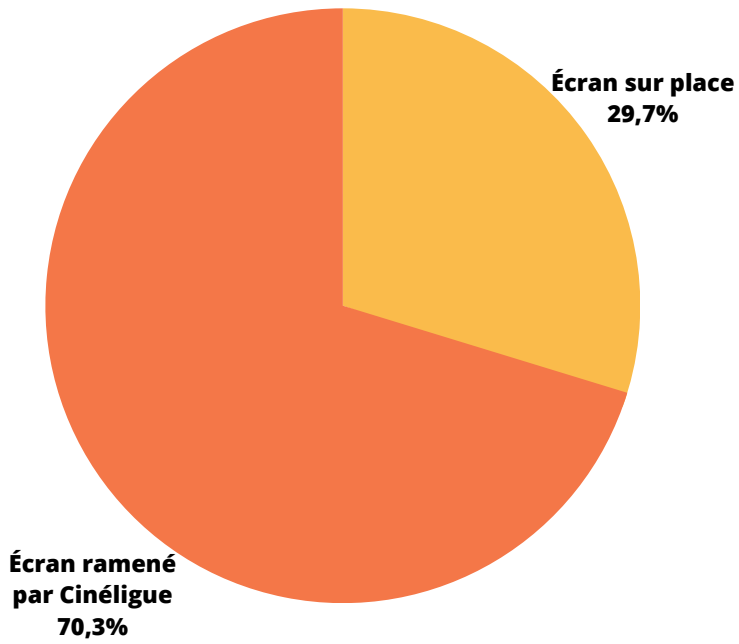
Le département du Nord est un département assez équilibré dans la répartition des différents critères observés durant l'état des lieux. Comme indiqué dans le tableau introductif, on constate un certain équilibre dans l'équipement local. L'occultation est majoritairement pointée du doigt, ainsi que le matériel sonore. Il est évident que les projectionnistes peuvent pallier le manque d'équipement d'une salle, mais pas son occultation. C'est pourquoi il serait important d'envisager une occultation réussie pour chacune des salles nécessitant des aménagements de ce type.

Ensuite, avoir un écran sur place reste tout de même essentiel, afin d'économiser du temps de préparation de la séance pour les projectionnistes et donc de rationaliser leur temps de travail. Ils pourraient ainsi le consacrer à l'accueil ou à la possibilité de mener plus facilement des doubles séances sur site, en respectant l'amplitude horaire d'une journée de travail.

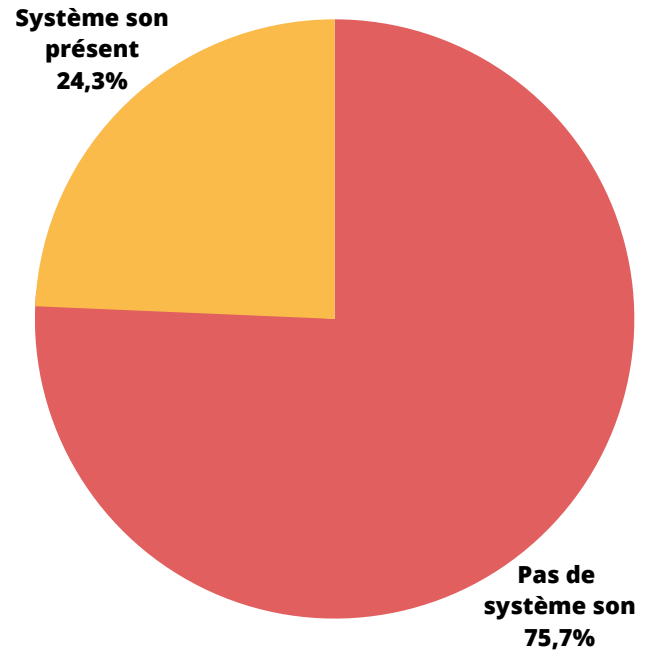
Le Nord est le second département avec le plus de points sur un circuit. Ainsi, les salles à rénover sont plus nombreuses. Par ailleurs, le département a la chance d'avoir de très belles salles sur son réseau de cinéma itinérant. Il est ainsi possible de s'inspirer de certaines salles, afin de tendre vers une nette amélioration de toutes celles en ayant le besoin.

En ce qui concerne la répartition des différents critères évoqués précédemment, les graphiques ci-dessous servent d'illustration aux divers manques selon une catégorie d'équipement spécifique au sein des salles du département.

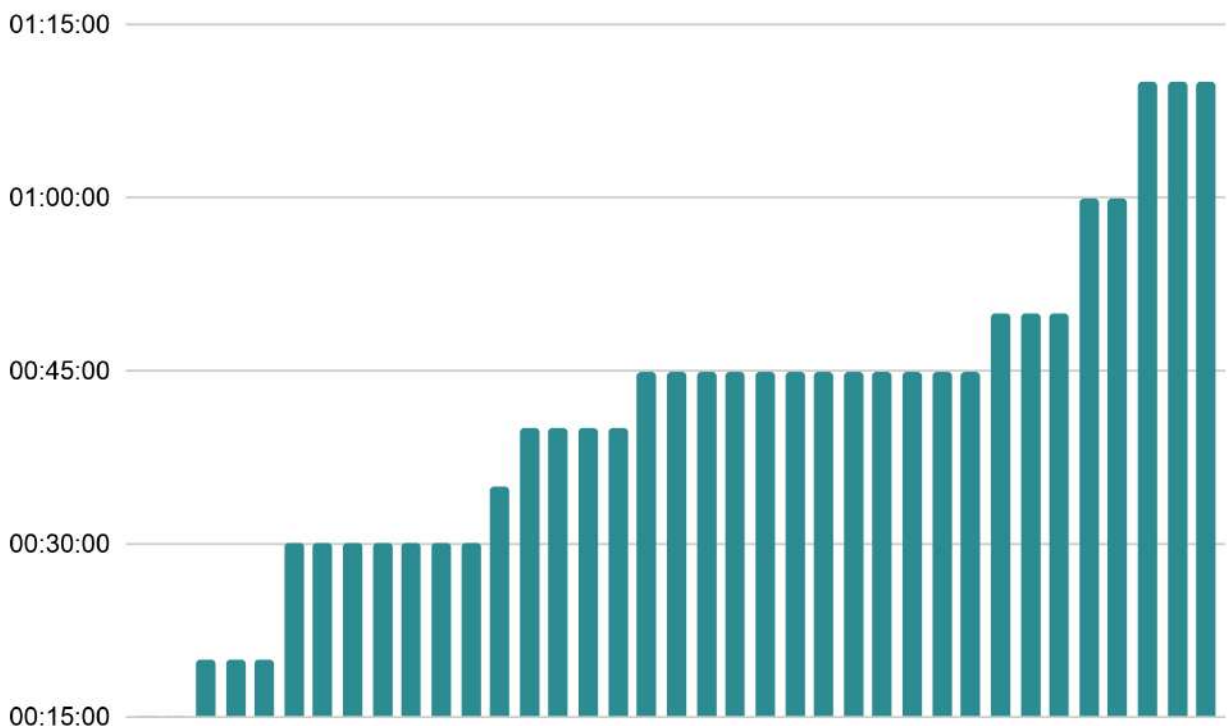
Répartition des supports de projection



Répartition des systèmes son



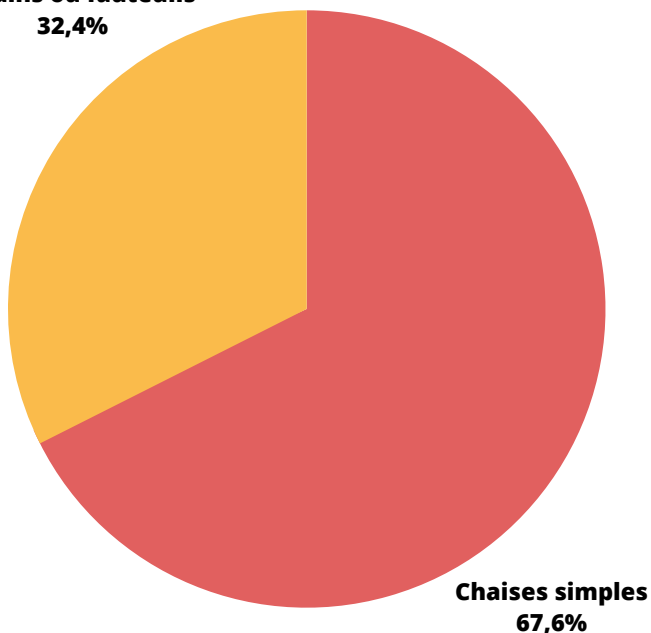
Temps de trajet des projectionnistes



Sur ce graphique se trouve tous les temps de trajet à l'aller pour chaque point du circuit du Nord. En moyenne, il faut 47 minutes par aller, ce qui donne 1 heure et 34 minutes pour un aller-retour lors d'une projection.

Qualité de l'assise

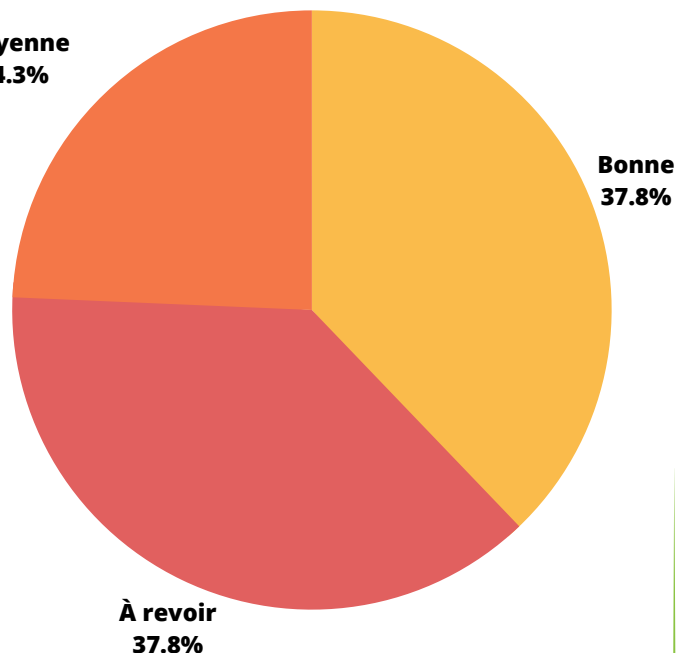
Gradins ou fauteuils
32,4%



Chaises simples
67,6%

Qualité de l'occultation

Moyenne
24,3%



Bonne
37,8%

À revoir
37,8%

Le premier graphique concerne le niveau de confort d'assise des salles au sein du département du Nord. Une grande majorité des salles ne possède que des chaises simples en plastique. Quelques-unes possèdent des gradins, et d'autres des fauteuils, mais sur une portion réduite de salles.

La répartition de l'occultation dans le département du Nord est celle dans laquelle les trois critères ont du mal à réellement se départager l'un de l'autre. Il y a en effet une bonne occultation dans l'ensemble avec 37,8%, mais cela reste insuffisant car si on souhaite améliorer les salles aux occultations moyennes et à revoir, cela revient à dire que plus de la moitié des salles, 62,1% exactement, doivent être améliorées.

***Département
du Pas de Calais***





Introduction générale

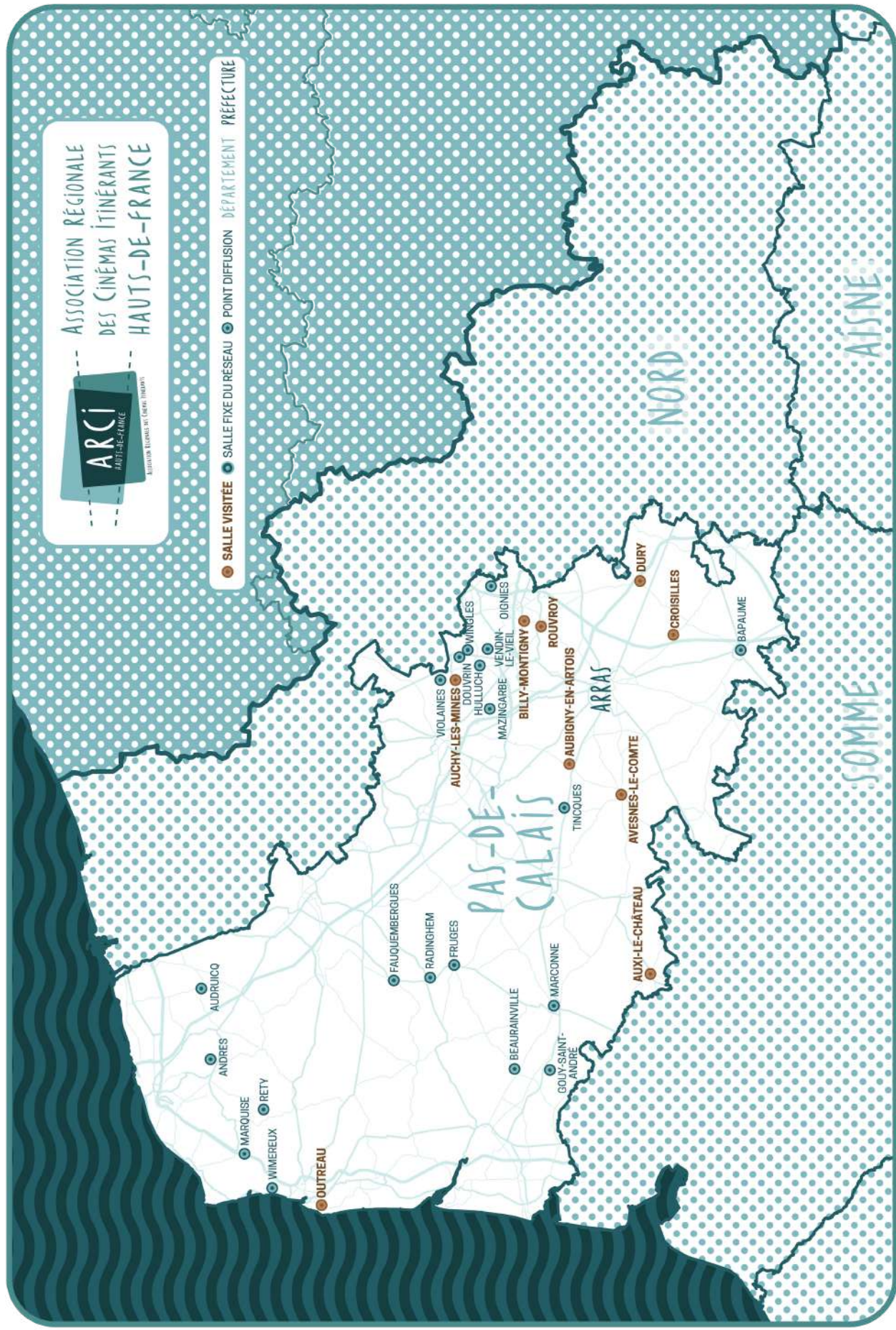
Le cinéma itinérant de CinéLigue Hauts-de-France s'étend sur le Nord et le Pas-de-Calais. Il y a 25 communes adhérentes dans ce département. Cela représente environ 750 séances par an pour les deux départements, et un peu plus de 300 pour le Pas-de-Calais. Le département est composé de communes parfois très éloignées les unes des autres.

Les projectionnistes font de longues distances afin de projeter les films, ce qui s'avère très lourd financièrement et écologiquement. Le nombre de salles de cinéma fixes est faible dans le département du Pas-de-Calais, il y en a 25 précisément, et de nombreuses villes moyennes n'en possèdent pas, ce qui rend essentielle la participation de CinéLigue HdF à l'accès au cinéma pour toutes et tous.

Le Pas-de-Calais est bordé par la Manche à l'ouest et par le département du Nord au nord. Il compte environ 895 communes dont de grandes villes comme Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras et Lens. Selon les données de 2021, la population au sein de ce département est estimée à environ 1,5 millions d'habitant.e.s. La préfecture du département est Arras, qui est la ville la plus peuplée. Le patrimoine culturel du Pas-de-Calais est riche, avec notamment du patrimoine historique comme de nombreux sites de la Première Guerre mondiale, des champs de batailles ou encore le mémorial de Vimy, monument commémoratif important.

Avant l'analyse, voici un tableau de chaque commune desservie par les actions des CinéLigue-HdF au sein du Pas-de-Calais, avec un surlignage de celles qui ont été visitées dans le cadre de cet état des lieux.

Comme pour chaque département, voici la carte des points visités dans le Pas de Calais. Les points en gras sont ceux qui ont été visités dans le cadre de l'état des lieux. Retrouvez ci-après les détails des équipements présents sur chaque commune.



Les lignes surlignées représentent les points visités.

Commune	Assise	Occultation	Matériel sur place	Temps Installation	Temps désinstallation	Temps de trajet
Aubigny-en-Artois	Chaises plastiques	A revoir	Ecran	1h30	45mn	55mn
Audruicq	Chaises plastiques	moyenne	Aucun	1h30	45mn	1h15
Auchy-les-mines	Chaises plastiques	A revoir	Aucun	1h30	45mn	45mn
Auxi le château	Chaises plastiques	Bonne	Oui mais inutilisable	1h30	45mn	45mn
Avesnes le comte	Chaises plastiques	Complète	Ecran 2x3	1h30	45mn	45mn
Bapaume	Fauteuils et gradins	Bon	Ecran et son	1h	45mn	50mn
Beaurainville	Fauteuils	Complète	Aucun	1h30	1h	1h40
Billy Montigny	Sièges rembourrés	Complète	Oui	45mn	25mn	45mn
Croisilles	Chaises plastiques	A revoir	Ecran	1h15	40mn	45mn
Douvrin	Chaises plastiques	Moyenne	Ecran et son	/	/	30mn
Dury	Chaises plastiques	Faite maison, moyenne	Sono mais inutilisable	1h30	1h	45mn
Fauquembergues	Fauteuils	Complète	Ecran	1h30	45mn	1h20
Fruges	Chaises plastiques	Complète	Ecran	1h30	45mn	1h25
Gouy Saint André	Chaises plastiques	Complète	Ecran et Son	1h	30mn	1h30
Hulluch	Chaises plastiques	Mauvaise	Ecran	1h	30mn	30mn
Marconne	Chaises plastiques	Moyenne	Oui	1h30	1h	45mn
Marquise	Chaises plastiques	Moyenne +	Ecran	1h30	1h	1h30
Mazingarbe	Chaises plastiques	Complète	Ecran et Son	1h	45mn	40mn
Oignies	Chaises plastiques	moyenne	Aucun	1h30	1h	20mn

Commune	Assise	Occultation	Matériel sur place	Temps Installation	Temps désinstallation	Temps de trajet
Outreau	Chaises rembourrées	Complète	Ecran et Son	1h	30mn	1h45
Radinghem	Chaises plastiques	Bonne	Aucun	2h	1h	1h20
Rouvroy	Chaises et tapis	moyenne	Aucun	1h30	1h	30mn
Vendin le vieil	Chaises plastiques	Bonne	Ecran	1h30	1h	30mn
Wimereux	Chaises plastiques	moyenne	Aucun	1h30	1h	1h30
Wingles	Chaises plastiques	Bonne	Son	1h30	1h	45mn



Analyse par Commune

Aubigny-en-Artois



Les projections cinéma à Aubigny-en-Artois se font dans la salle des fêtes. Avec une capacité de 300 personnes, pour une fréquence de 4 films jeunesse et 2 adultes par an.

La salle propose une occultation presque complète. Le seul souci est un léger puits de lumière situé juste au-dessus de l'écran de CinéLigue HdF, le coupant en deux en termes de luminosité. La salle est équipée d'un écran et de son selon les locaux, mais le matériel n'est pas adapté et c'est bien celui de CinéLigue HdF qui est employé pour la diffusion. L'assise est faite avec des chaises municipales en plastique.

Le bâtiment est en bon état général, avec un accès handicapé et le chauffage. De plus, il est facile d'accès, avec un parking. Néanmoins, il y a quelques infiltrations d'eau sur les murs de la scène. Les points forts du cinéma itinérant selon les spectateur·ice·s sont le prix, la proximité et le fait de ne pas avoir à se déplacer.

Préconisations : Avec un fond d'aide à l'investissement, la priorité dans les travaux serait le confort du public, avec l'idée d'une assise améliorée par des gradins amovibles. Une borne d'accueil n'est pas intéressante comparé au système de billetterie actuel selon eux. Le système son pourrait être changé, afin que les projectionnistes puissent s'en servir.

Auchy-les-mines



Auchy-les-mines utilise sa salle des fêtes dans le cadre de ses projections avec CinéLigue HdF. La salle a été rénovée il y a peu, est très propre, mais reste malgré tout plutôt inadaptée à la diffusion cinéma.

Comme beaucoup d'autres, la salle n'est pas uniquement destinée aux projections cinéma. La salle est équipée de rideaux qui permettent une occultation complète. Cependant, la lumière automatique de l'entrée s'active et se désactive à des intervalles aléatoires, perturbant les séances. Par ailleurs, la salle est équipée de chaises plastiques à pieds métalliques. Elle dispose également d'un écran et d'un système son, qui ne sont pas utilisables pour les projections.

La commune organise des séances à thème, en accueillant par exemple le dispositif "Mes Premiers Pas au Cinéma" de CinéLigue, mais aussi des projections tout public et jeunes publics. La capacité maximale de la salle est de 170 places. Selon le bénévole sur place, il y a de plus en plus de public qui assiste à ces séances, qui présentent l'avantage d'offrir une proposition locale et peu coûteuse. Il estime qu'il y aurait bien plus de monde si les films pouvaient être diffusés en plein écran. Cependant, la hauteur sous plafond n'est pas suffisante et les spectateur·ice·s au fond de la salle doivent se lever pour lire des sous-titres en bas de l'écran.

La salle est en partenariat avec la commune voisine de Haisnes, qui communique sur les dates et horaires de séances. Une projection a lieu tous les deux mois à Auchy-les-mines.

Préconisations : Une autre salle est en construction. Il faudra donc veiller à apporter des suggestions à la municipalité pour que cette nouvelle salle puisse accueillir des projections cinéma dans des conditions optimales.

Auxi-le-Château



Auxi-le-Château met à disposition sa salle polyvalente pour la diffusion de séances de cinéma. La salle a été rénovée il y a quelques années (peinture, aménagements, déco, système son et écran), afin de répondre à certains critères modernes et posséder différents équipements. Le niveau d'occultation y est excellent grâce à un système astucieux de volets occultants. Cependant, les lumières de signalisations des issues de secours s'allument à chaque fois qu'une personne se lève pour aller aux toilettes ou pour sortir, ce qui peut gêner la projection. En terme d'assise, la salle est composée de chaises municipales classiques, donc polyvalentes mais peu confortables pour du cinéma.

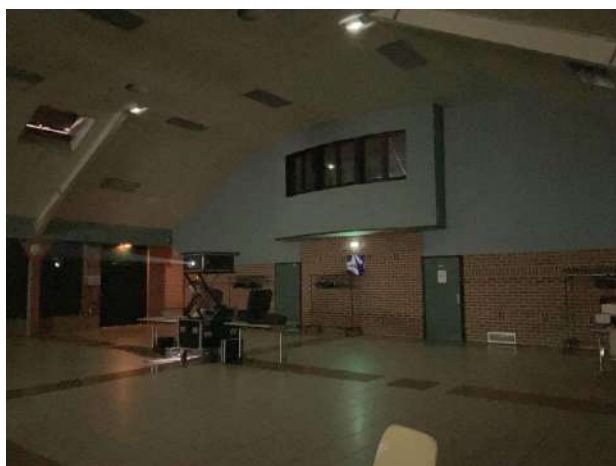
Les enceintes présentes sur place ne sont pas adaptées aux exigences du cinéma, et l'écran est trop petit pour les projections de films. Les projectionnistes de CinéLigue HdF apportent donc leur propre matériel malgré la présence d'équipements sur place. Le bâtiment est en bon état général, il est situé en plein centre ville, avoisinant la mairie et possède un accès handicapé et du chauffage.

Une borne d'accueil sur place n'a pas suscité l'intérêt. Le projectionniste est bien accueilli sur place, mais personne ne l'assiste dans l'installation du matériel. La salle permet une installation rapide du matériel et est tout autant adaptée pour les séances tout public que celles destinées aux centres de loisirs, et aux animations organisées à la suite des séances.

Préconisations : Selon la partenaire, il faudrait une signalisation supplémentaire pour indiquer que des séances sont faites au sein de cette salle. Elle indique également que la soufflerie est bruyante et constitue la principale nuisance sonore aux projections. Le fait d'investir dans un caisson pour amortir le bruit, ou bien la couper pendant les séances constituerait une amélioration de la qualité des projections.

Auxi-le-Château est l'une des communes les plus éloignées des bureaux de CinéLigue. Le temps de trajet pour les projectionnistes est très long et le matériel à apporter constitue une charge supplémentaire de travail. Il serait donc pertinent de revoir les installations du matériel existant, afin de pouvoir l'utiliser pour des diffusions cinéma et de changer les assises.

Avesnes-le-Comte



Avesnes le comte accueille les séances dans une salle avec un niveau d'occultation complet. Elle est équipée d'un écran en fond de scène au format carré. Les projectionnistes de CinéLigue utilisent leur propre matériel son. L'assise est faite de chaises plastiques municipales. Le bâtiment est en bon état et accessible. C'est une salle des fêtes avec un parking à proximité, un accès handicapé et du chauffage. Ce qui est le moins apprécié par les spectateur·ice·s est le confort des assises. Le plus apprécié est la liberté, le fait d'amener le cinéma proche du territoire pour le rendre accessible à tous. Une demande de rénovation du chauffage est en cours, pour changer le système actuel qui fait trop de bruit. Tout type de public est accueilli pour une jauge de 400 personnes maximum au rythme d'une séance par mois. La salle est en reprise de séances depuis un an. L'enjeu pour eux est au moins d'améliorer la sonorisation de la salle.

Préconisations : Ce que l'on pourrait améliorer selon les élus sur place est la sonorisation et l'isolation du bâtiment. La priorité dans les travaux avec un fond d'aide serait le confort, soit l'assise, le son, et de nouveaux projecteurs lumineux pour l'éclairage de la salle en dehors des activités cinéma.

Billy-Montigny



La salle de spectacle de la commune est le lieu de projection. C'est un ancien théâtre. Avec sa capacité d'accueil de 370 personnes maximum, cette salle est complètement équipée et ressemble à une salle de cinéma fixe.



L'occultation est parfaitement propice à la diffusion cinéma. La salle possède des sièges avec coussins rembourrés et pieds métalliques fixés au sol. Les projectionnistes de CinéLigue n'ont qu'à apporter leur projecteur pour la diffusion de films.

Le bâtiment est en excellent état. Selon les régisseurs sur place, la seule chose qu'il manque est un écran en 16/9. Les points forts sont le tarif et la diffusion de films récents. Le point faible est la proximité avec des cinémas fixes. Les séances ont

lieu une fois par mois. Les partenaires sur place souhaiteraient mettre en place un modèle de réservation pour les séances de cinéma et sont en pourparlers avec la Mairie sur le sujet.

La salle de Billy Montigny se transforme facilement en salle de cinéma et servira d'exemple pour les préconisations d'autres lieux des réseaux des circuits de cinéma itinérant.

Préconisations : Étant donné la grandeur de la salle, pour des conditions encore plus optimales, un écran plus grand pourrait être acheté, afin de renforcer l'expérience de transformation du lieu en salle de cinéma.

Croisilles



Croisilles est une commune très active au sein du réseau de CinéLigue HdF, de par la fréquence des séances, mais également des nombreuses activités proposées en annexe de celles-ci. La salle au service des diffusions de séances peut accueillir jusqu'à 250 personnes maximum. La moyenne de spectateur·ice·s sur l'année 2022 est de 48 par séance.

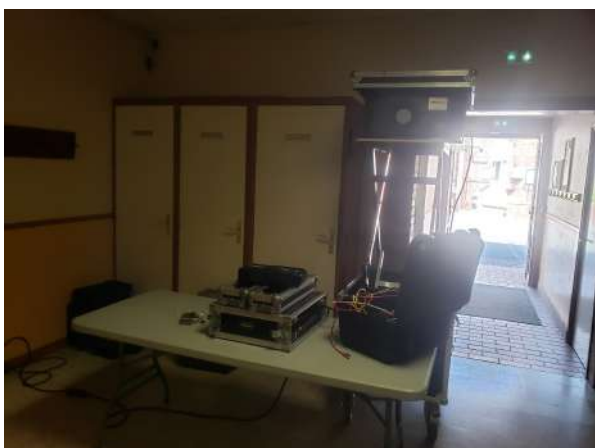
L'occultation est relativement bonne, grâce aux rideaux, malgré certains puits de lumière. La salle est équipée d'un écran sur place, mais les projectionnistes apportent leur propre système son. Des chaises plastiques à pied en métal servent d'assises au public. Selon les bénévoles sur place, ces chaises en plastique sont le point le plus négatif de la salle.

Le bâtiment en lui-même est vieillissant, et reste très proche de la route. La salle est très accessible mais il y a peu de places de parking. C'est une salle des fêtes qui possède le chauffage ainsi qu'un accès handicapé. Les points forts du cinéma itinérant selon eux sont le tarif et le fait qu'il se déplace au cœur de la ruralité.

Une séance par mois est organisée, avec des projections à thème, des ciné-goûters et autres ateliers développés souvent lors des vacances scolaires, notamment par l'Association Régionale des Cinémas Itinérants qui propose des actions d'éducation à l'image et aux médias auprès des adolescents pour le CMJ de la commune. Le système de billetterie actuel est apprécié ce qui rend la mise en place d'une borne d'accueil intéressante sans être une priorité.

Préconisations : Il n'y a pas eu de vraie rénovation du bâtiment mais plutôt un travail de maintenance. Les priorités selon les partenaires sont les améliorations des assises et de l'occultation. Le rafraîchissement du bâtiment et notamment de la façade principale serait également de mise dans le cadre d'un fond d'aide à l'investissement. Enfin, l'installation d'un système son composé de deux enceintes serait un plus pour améliorer les conditions de travail des projectionnistes itinérants.

Dury



Les séances de cinéma à Dury se déroulent dans la salle des fêtes de la commune. Environ 4 projections sont organisées par an, avec le Maire, qui est le partenaire de territoire. Pour créer l'occultation, une équipe de bénévoles sur place peint en noir des cartons, dans le but de les coller aux fenêtres. Le noir est total.

La salle est munie de chaises en plastique et d'un écran, dont l'exploitation est impossible. Un creux se situe vers la scène, au plafond, juste devant l'écran. La taille de l'image serait nettement réduite si les projectionnistes n'installaient pas leur propre écran devant la scène, à terre.

Le bâtiment est en bon état, en attente de rénovation. Un dossier avec un projet à hauteur de 500 000€ a été présenté à la

communauté de commune, la Région et le Département. Il est destiné à déplacer les sanitaires et agrandir la salle au fond de la scène, à droite. Le maire aimerait également installer un système son sur place pour aider les projectionnistes. La salle est largement accessible malgré le peu de signalisations car celle-ci est située en face de la mairie.

Il y a un accès handicapé ainsi que le chauffage. Mais tout est à améliorer selon Monsieur le Maire, sauf l'occultation bien qu'elle soit artisanale. Selon lui, le cinéma itinérant est proche de son public, il crée un évènement avec une séance.

(Suite page suivante)

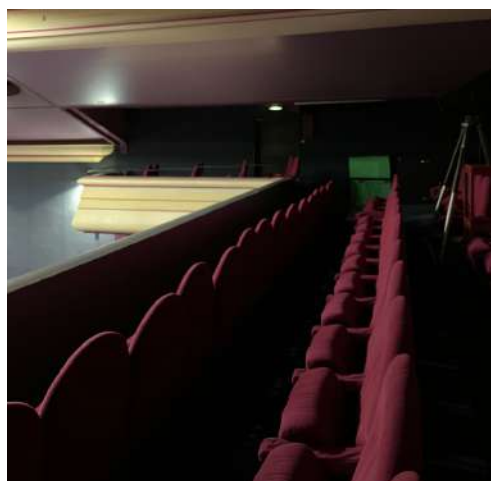
La jauge de la salle est de 80 personnes. En moyenne, 50 sont présentes à chaque séance. Tout type de public est accueilli et cela depuis 15 ans pour un total de 2500 spectateur·ice·s depuis le début du partenariat avec CinéLigue HdF. Concernant l'installation d'une borne d'accueil pour une billetterie sur place, le maire estime que le bar suffit amplement pour la réception du public.

Préconisations : La solution de peindre des cartons en noir et de les coller aux fenêtres est une idée de l'équipe de bénévoles sur place et pourrait servir d'exemple pour d'autres communes qui souhaitent améliorer l'occultation de leur salle dans l'attente d'un fond d'aide à l'investissement. Étant donné le montage financier en cours pour les rénovations de la salle, il n'y a rien à ajouter pour l'instant, dans l'attente des travaux. Cependant, un suivi de la part de l'ARCI sera nécessaire dans le cadre de la phase 2 du projet, afin d'accompagner la commune à la réalisation de travaux adaptés à la diffusion cinéma.



Les cartons peints pour assurer l'occultation

Outreau



La commune d'Outreau accueille les spectateur·ice·s dans une salle parfaitement adaptée aux conditions d'exploitation cinématographiques. Dans un style théâtral, la salle est équipée d'un écran déroulant sur une scène et d'un matériel sonore. L'occultation de la salle est également complète.

Malgré leur couleur rouge rappelant le cinéma, les chaises sont plastiques et pourraient être changées selon le partenaire local. La capacité d'accueil de la salle est d'environ 450 personnes, les chaises étant réparties en rangées de chaises classiques, avec certaines disposées sur le côté, ainsi que quelques rangées de fauteuils disposées à l'étage.

La salle est chauffée et il y a un accès pour les personnes à mobilité réduite. Le

bâtiment est en très bon état général, le projectionniste n'a plus qu'à préparer son projecteur au rez-de-chaussée pour démarrer la projection, ce qui facilite grandement son travail et réduit ainsi le temps d'installation et de désinstallation nécessaire pour la séance.

Préconisations : Le confort du public serait la priorité selon le partenaire local. En effet, l'objectif ciblé par Outreau est d'obtenir des fauteuils similaires à ceux de l'étage, afin de remplacer les chaises plastiques situées en bas.

Rouvroy



La commune de Rouvroy organise des séances de cinéma dans le cadre de ses activités organisées en lien avec le centre de loisirs local. La salle de diffusion est une salle d'activités du centre de loisirs. Son assise est composée de tapis de gymnastiques. La salle est bien occultée, mais il est tout de fois possible de l'améliorer. Le projectionniste est amené à prendre tout son matériel car l'écran sur place est trop petit et n'est pas installé directement dans la salle. Le bâtiment est entretenu régulièrement. Il y a un accès handicapé et du chauffage. L'avantage du cinéma itinérant est que l'on peut choisir des films qui ne sont pas à l'affiche. C'est également plus pratique, il y a une meilleure disponibilité, et enfin, c'est plus pédagogique. La salle a reçu une demande de remise en peinture, mais pas d'autres demandes de travaux plus

importants. En effet, le public ciblé à l'heure actuelle sont les enfants de 6 à 14 ans, pour une capacité d'accueil de 150 personnes maximum. Il y a une séance par période de vacances. Une borne d'accueil serait intéressante avec une personne qui s'en occupe s'il y a une ouverture au tout public.

Préconisations : Le confort du public serait le point le plus important à améliorer selon la directrice de l'établissement, étant donné qu'il n'y a pas de chaises (même municipale) mais uniquement des tapis de sol. Elle précise qu'elle n'ose pas ouvrir les séances au tout public pour cette raison. La priorité dans les travaux consisterait à prendre des sièges amovibles pour les séances afin de pouvoir accueillir tout type de public.



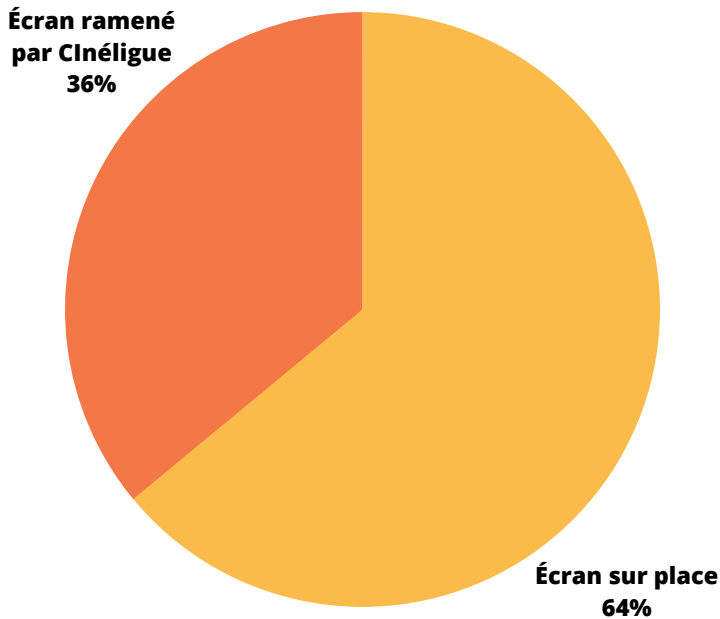
Conclusion générale

Le réseau de CinéLigue HdF s'étend sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les problématiques sur ces deux départements sont très similaires. L'occultation et le manque de système son font partie des retours les plus fréquents. Les temps de trajets sont plus importants et dépassent parfois une heure et demie de route, étant donné la localisation des bureaux de CinéLigue à Lille, dans le Nord.

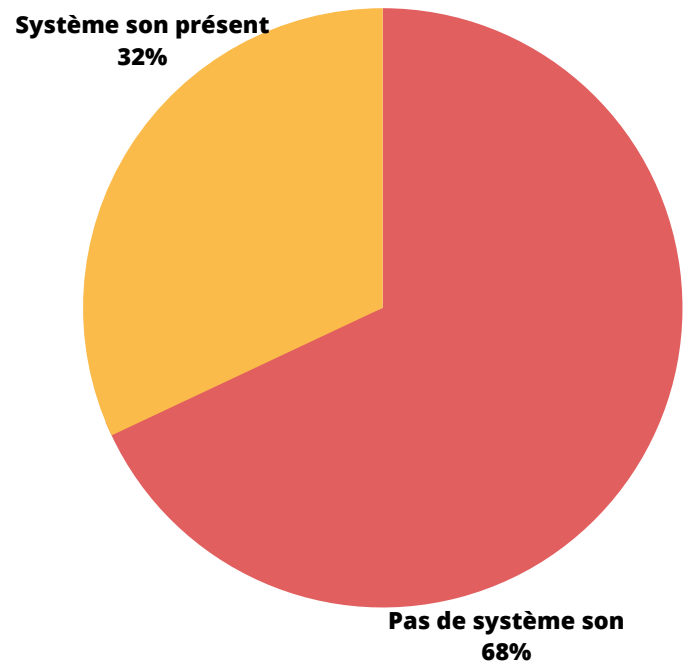
Le département du Pas-de-Calais est celui dont les salles possèdent le plus d'écrans sur place. Il n'y a qu'un quart des salles qui ne possèdent aucun équipement. Le Nord et le Pas-de-Calais ne partagent pas uniquement une même association de cinéma itinérant, mais également des problématiques et des statistiques similaires.

L'occultation et le manque de système son sont souvent indiqués comme étant les problèmes principaux dans les salles du département. Si on se réfère aux statistiques, c'est pourtant le confort de l'assise qui pose le plus problème. Avec des chaises en plastique, il est difficile de concevoir des séances avec des films d'une durée de plus de 2 heures. Il est très rare que les communes soient complètement équipées, ce qui alourdit considérablement le travail des projectionnistes et la qualité des projections en dépit du confort du public. Il est donc nécessaire de parvenir à épauler les partenaires locaux afin qu'ils puissent obtenir les améliorations nécessaires à leur salle à moindre coût. Les activités autour des séances de cinéma sont nombreuses et le public est majoritairement au rendez-vous. C'est en ce sens qu'il faut continuer de développer l'activité culturelle au sein du département, notamment grâce à un aménagement des salles permettant de proposer diverses activités culturelles, avec l'aide si possible du matériel investi pour le cinéma.

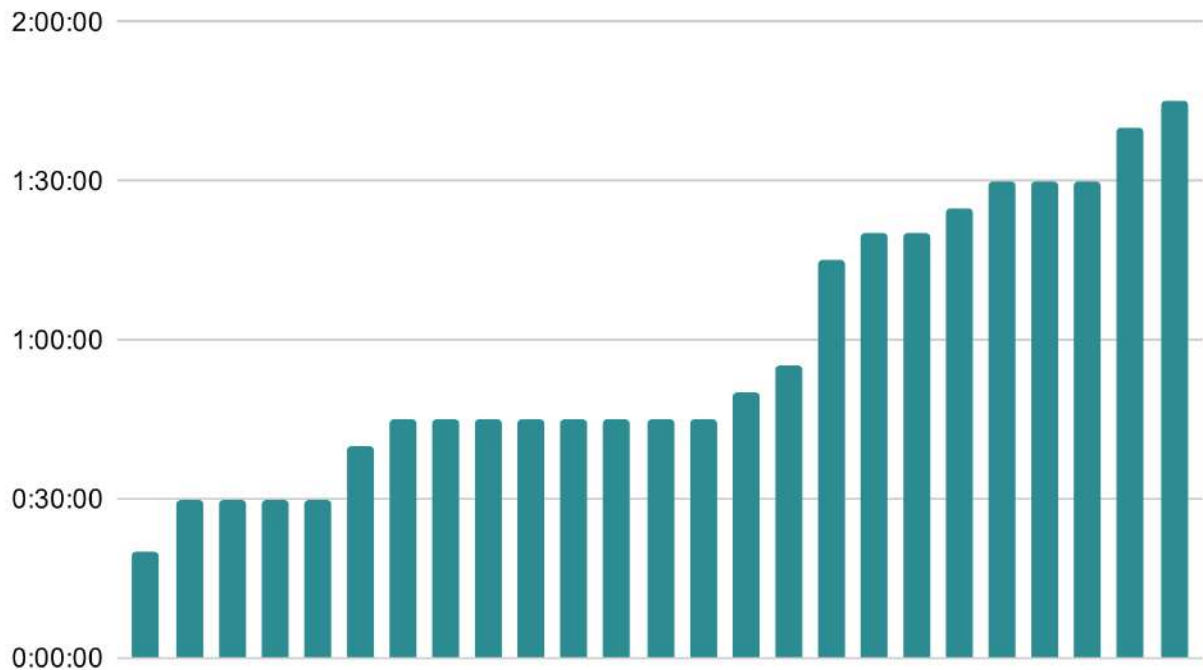
Répartition des supports de projection



Répartition des systèmes son

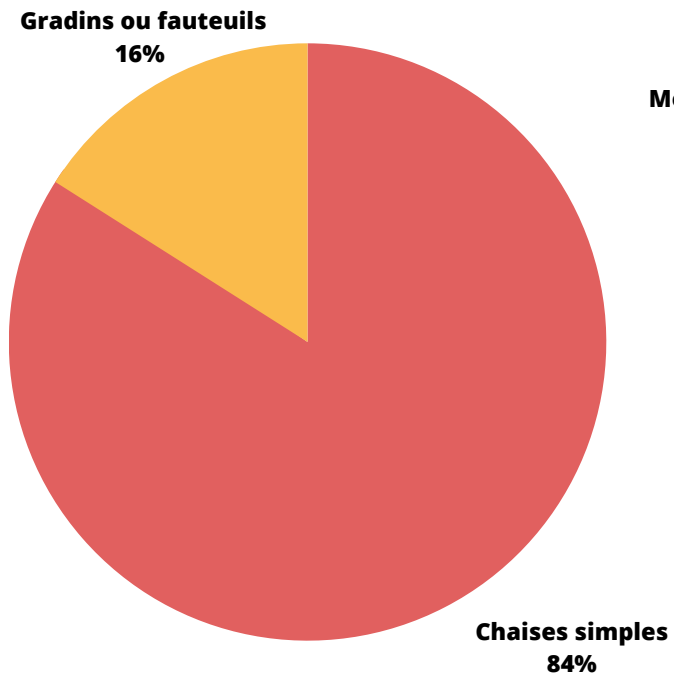


Temps de trajet des projectionnistes

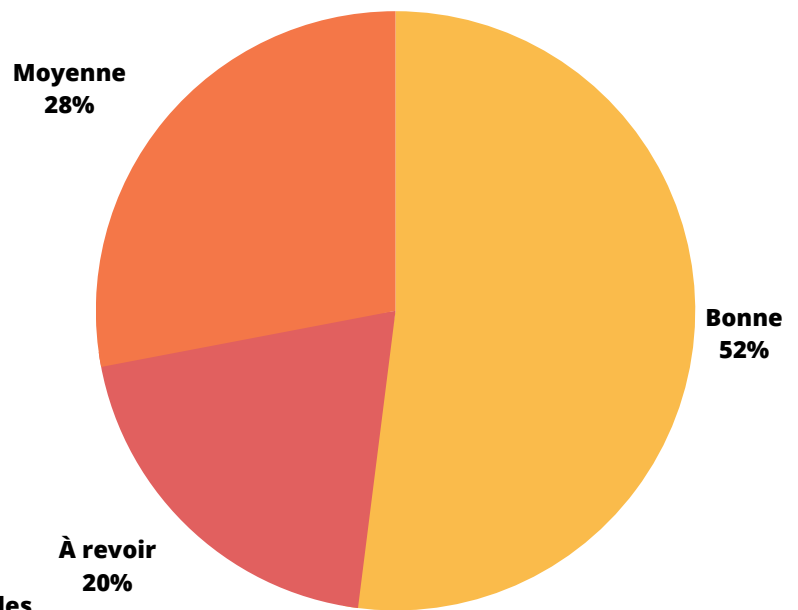


Ci-dessus se trouve le graphique des temps de trajets dans le département du Pas-de-Calais. En moyenne, il faut 57,6 minutes à l'aller pour un projectionniste, ce qui fait environ 2 heures de route en moyenne pour un aller et retour afin de diffuser une séance. Le temps de trajet le plus long est de 105 minutes aller, et le plus court est de 20 minutes.

Qualité de l'assise



Qualité de l'occultation



Le graphique sur la répartition des différents types d'assise dans le département du Pas-de-Calais montre que la majorité des salles sont composées de chaises en plastique, à 84%. Il y a ensuite 3 salles avec des fauteuils et une seule salle avec des gradins, soit 16% d'assises vraiment confortables.

Le graphique suivant nous montre qu'il y a environ une salle sur deux qui possède une bonne occultation. Ensuite, 28% des salles ont une occultation jugée moyenne, puis 20% ont une occultation qui laisse à désirer.

***Département
de l'Aisne***





Introduction générale

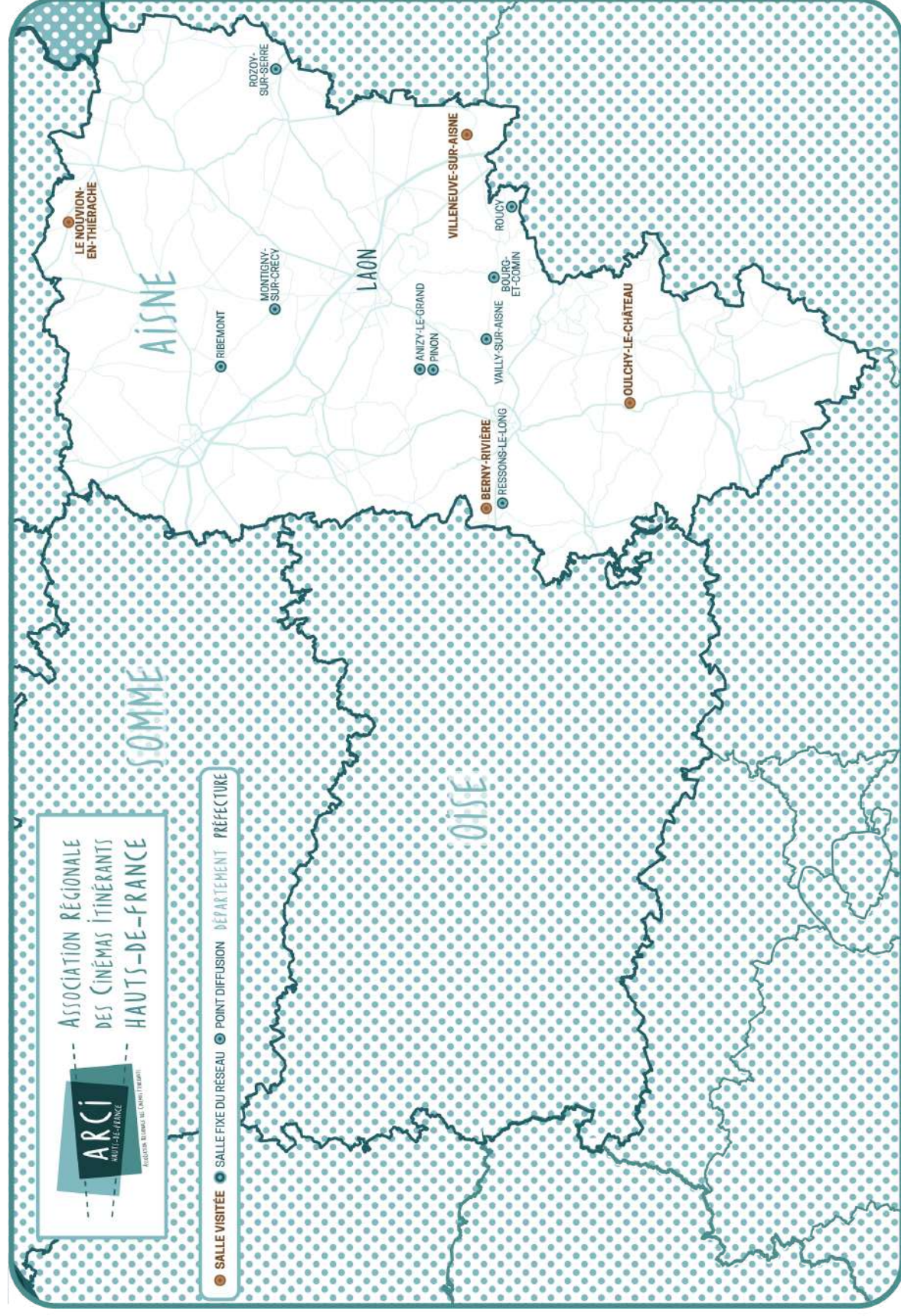
Le département de l'Aisne est un département particulièrement isolé des infrastructures cinématographiques classiques des milieux urbains.

C'est un territoire très peu densément peuplé, en dessous de la moyenne nationale. Il y a beaucoup de très petites communes. C'est la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture de l'Aisne (FDMJC02) qui se charge de proposer l'offre culturelle et cinématographique en milieu rural dans ce département. Le circuit développe des rencontres et des interventions autour des films et des ateliers d'éducation à l'image, ainsi que des séances en plein air, comme dans chaque circuit. L'unique projectionniste intervenant dans l'Aisne est mobilisé pour la mise en place des séances dans les communes adhérentes au circuit.

Le circuit de cinéma itinérant FDMJC02 est une structure socio-culturelle qui propose diverses activités aux habitant·e·s, dont le cinéma. Le circuit se déplace dans différentes communes de l'Aisne afin de proposer des projections régulièrement, généralement dans des salles municipales mais également dans n'importe quel lieu adapté à la projection de films. L'objectif est, comme pour les autres circuits, de rendre le cinéma accessible à toutes et tous et notamment pour les habitant·e·s des zones rurales éloignées des grands centres urbains.

L'Aisne est desservie par un circuit avec 14 points de cinéma itinérant. Un seul projectionniste assure les séances dans le département avec une centaine de projections pour presque 4 000 spectateur·ice·s dans l'année. Il s'occupe des appels avec les distributeurs, des contacts avec les communes, de l'ingest des films, de l'installation du matériel, de son entretien et enfin des diffusions de séances. Contrairement à CinéLigue HdF et Ciné rural 60, les circuits de l'Aisne et de la Somme ne disposent pas de chariots élévateurs pour leurs projecteurs. Ils sont donc posés soit sur une table ou, comme dans l'Aisne, en équilibre sur le rack son. Un médiateur cinéma mis à disposition par l'ARCI à hauteur de 21 heures par semaine intervient dans l'organisation et l'animation de séances accompagnées pour le circuit de l'Aisne et de la Somme. D'autres personnels de la Fédération Régionale des MJC interviennent dans l'activité de manière plus sporadique.

Comme pour chaque département, voici la carte des poitns visités dans l'Aisne. Les points en gras sont ceux qui ont été visités dans le cadre de l'état des lieux. Retrouvez ci-après les détails des équipements présents sur chaque commune.



Les lignes surlignées représentent les points visités.

Commune	Assise	Occultation	Temps Installation	Temps désinstallation	Matériel sur place	Temps de trajet
Anizy le Chateau	Chaises en plastiques	A revoir	30-45 min	15-20 min	écran	25min
Berny Riviere	Chaises rembourrées	Moyenne	30-45 min	15-20 min	Mur blanc	45 min
Bourg et Comin	Chaises en plastiques	Bonne	30-45 min	20-30 min	Mur blanc	55min
Braine	Chaises en plastiques	Moyenne	30-45 min	15-20 min	écran Raccord son	45min
Goudelancourt	Chaises en plastiques	A revoir	30-45 min	15-20 min	Mur blanc	1h
Guignicourt - Villeneuve-sur-Aisne	Chaises en plastiques	A revoir	30-45 min	15-20 min	Mur blanc	45min
Montigny sur Crécy	Chaises en plastiques	Bonne	1h	30min	écran amené par la FDMJC02	30min
Le Nouvion en Thiérache	Chaises en plastiques	Moyenne	1h	30min	écran amené par la FDMJC02	1h15
Oulchy le château	Chaises en plastiques	Moyenne	45mn	20mn	Mur blanc	50min
Pinon	Chaises en plastiques	Moyenne	30-45 min	15-20 min	écran	25min
Ressons le Long	Chaises en plastiques	Moyenne	30-45 min	20-30 min	écran	45min
Ribemont	Chaises en plastiques	Bonne	30-45 min	15-20 min	écran	45 min
Rozoy sur Serre	Chaises en plastiques	Bonne	30-45 min	15-20 min	Mur blanc	1h15
Vailly sur Aisne	Chaises en plastiques	A revoir	30-45 min	15-20 min	écran	45 min



Analyse par Commune

Berny-Rivière



Berny-Rivière est une commune dont la population s'élève à environ 1200 habitant·e·s. La superficie de celle-ci est d'environ 9,4 kilomètres carrés. La commune est réputée notamment pour le Center Parcs "Les Bois-Francis", et la forêt de Retz à proximité.

Le niveau d'occultation de la salle de Berny-Rivière est bon, grâce à des rideaux occultants. L'assise est composée de chaises rembourrées. La diffusion du film est faite sur un mur blanc, et le système son est amené par le projectionniste. La porte de la salle a été découpée et équipée d'un plexiglas, le projecteur est ainsi isolé du public ce qui limite les nuisances sonores. Le bâtiment est en bon état général. La salle est accessible, avec des panneaux et un parking. Il y a un accès handicapé et du chauffage.

Le point faible est la qualité sonore, et le point fort est la proximité. Tous publics sont accueillis, pour une jauge de 80 personnes maximum. La fréquence des

séances est d'une par mois. Le système actuel de mise en place de la billetterie suffit.

Préconisations : Selon les bénévoles, il est nécessaire d'améliorer l'acoustique. Il n'y a pas eu de demande de rénovation de la salle pour l'instant. Avec un fond d'aide, il serait pertinent d'investir dans un système son de qualité et un écran, permettant de ne plus projeter sur un mur blanc.

Le Nouvion-en-Thiérache



La commune du Nouvion-en-Thiérache accueille les séances dans une salle des fêtes. L'occultation est correcte mais pourrait être nettement améliorée. La salle contient des chaises en plastique dont le confort a été amélioré grâce à la confection de coussins par l'atelier de couture local. Il y a également des strapontins sur le balcon qui n'est pas utilisé.

L'équipement de la salle est inutilisable car l'écran se trouve en fond de scène et est particulièrement gêné par une poutre devant lui. Le projectionniste se déplace donc avec un écran et le système son. Le bâtiment est en bon état car il a été refait il y a moins de 10 ans. La salle est accessible, avec un accès handicapé, le chauffage et un parking à proximité.

La fréquence des séances est d'une séance par mois et il y a des doubles séances pendant les vacances scolaires. Le type de public accueilli se fait selon les horaires des séances, jeune-public l'après-midi et grand public le soir.

Préconisations : La première chose à améliorer serait l'écran qui n'est pas utilisable. Une meilleure occultation serait aussi un plus pour le confort de visionnage des films. Une borne d'accueil ne leur apparaît pas comme nécessaire car un comptoir à l'entrée de la salle fait déjà office d'accueil.

Oulchy-le-Château



Oulchy le château est une petite commune de moins de 1000 habitant-e-s selon l'Insee. Dans cette commune, les séances sont faites durant les vacances scolaires.

La salle est munie de chaises plastiques et l'occultation est bonne. Néanmoins, elle n'est pas équipée pour accueillir les séances. Un mur a été repeint en blanc afin de servir d'écran de projection, sur lequel les ombres des spectateur-ice-s sont projetés. De plus, une autre ombre coupe la luminosité de l'écran en 2 teintes différentes. Le bâtiment est en bon état, avec un accès handicapé et le chauffage.

La communication faite par la commune est efficace pour tenir informé des jours de projection, rendant la salle accessible. La jauge est de 120 assises maximum et

3 à 4 séances par an s'y déroulent en fonction des vacances scolaires. Une borne d'accueil n'intéresse pas les partenaires car pas assez d'entrées pour ça, mais parfois les séances font carton plein, avec plus d'une centaine de personnes. La commune cible en priorité les jeunes publics et souhaiterait accéder à un plus large éventail de films à leur destination.

Préconisations : La mise en place d'une signalétique pour améliorer l'accessibilité de la salle, en plus de la communication déjà établie par le partenaire serait pertinente. L'achat d'un écran est une priorité étant donné les qualités de projection sur le mur blanc. De plus, l'installation d'un système son permettrait d'alléger le travail du projectionniste.

Villeneuve-sur-Aisne



Depuis 2019, Villeneuve-sur-Aisne a fusionné avec la commune de Guignicourt, initialement partenaire du réseau de cinéma itinérant.

Les projections se déroulent dans la salle des fêtes. L'assise est composée de chaises en plastique et un mur blanc sert d'écran, en fond de scène.

Le bâtiment est en bon état général. La salle est située au cœur de la ville, avec des panneaux qui indiquent son emplacement et qui diffusent la date, l'heure et le titre du film qui va être projeté. Il y a un accès handicapé ainsi que le chauffage. La salle est composée de rideaux, qui laissent passer beaucoup de lumière en journée ce qui découpe en ombre et lumière le mur qui sert aux projections. 270 personnes peuvent être accueillies sur place, une fois par mois, avec une séance jeune public le mercredi après-midi et une autre tout public le soir. Une borne d'accueil n'intéresse pas les partenaires pour la mise en place de la billetterie.

Préconisations : Selon les bénévoles sur place, le confort est la principale amélioration à préconiser. Pour les conditions d'exploitation, il serait également pertinent d'acheter un écran, afin d'éviter les projections sur un mur blanc, ainsi qu'un système son et des volets pour une meilleure occultation.



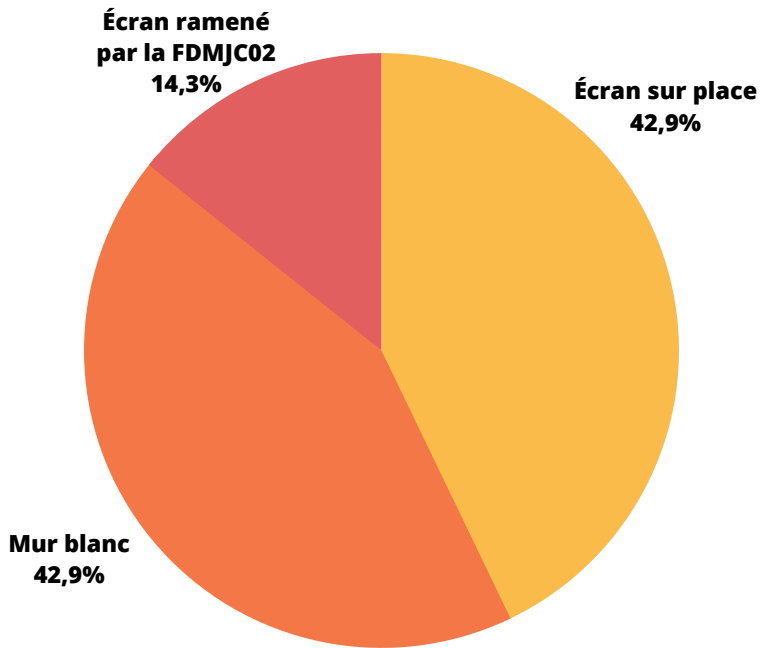
Conclusion générale

Le circuit de cinéma itinérant de l'Aisne est un circuit composé de 14 communes adhérentes actives. Une grande partie d'entre elles ne possèdent aucun matériel, ce qui alourdit considérablement le travail du projectionniste pour installer les séances. Les charges sont plus lourdes et les trajets sont longs.

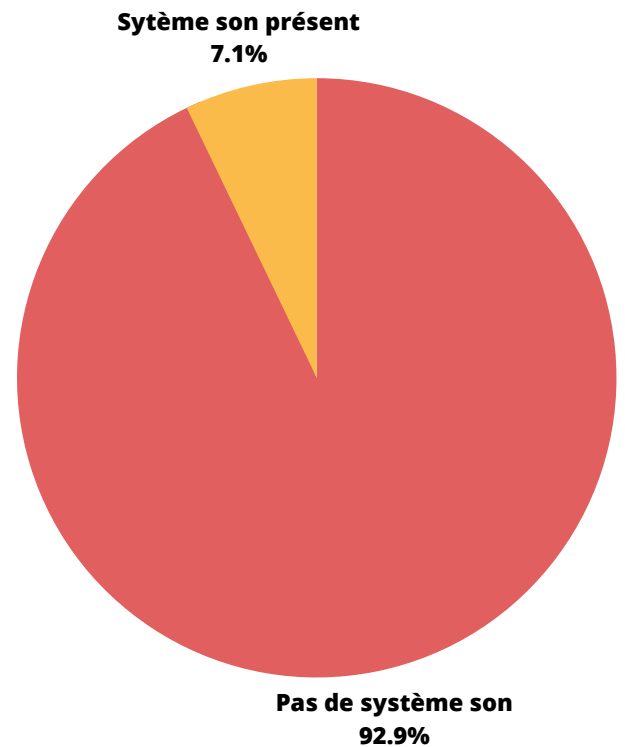
Certaines salles utilisent des murs, spécialement repeints en blanc pour la diffusion de films. Avoir un vrai écran au sein de ces salles permettrait au public de mieux s'imprégner des séances de cinéma, d'avoir un meilleur confort de visionnage, et de s'assurer qu'il n'y aura aucun obstacle entre leur vision et l'écran. La qualité de projection est vite compromise lorsque l'on utilise des murs blancs. Cela peut engendrer facilement des ombres, des variations de luminosité, ils peuvent jaunir et proposer un contraste de couleur inconvenable. Il est vrai que le cinéma itinérant est fait pour être facile d'accès, mais le constat est qu'il est plus délicat d'attirer des spectateur·ice·s, et notamment de les inciter à revenir, sans un confort propice à la diffusion cinématographique.

Seule une salle du circuit dispose d'un système son; par habitude le projectionniste se déplace avec ses enceintes et il les utilise donc pour chaque séance. Un investissement dans des systèmes son adaptés aux salles permettrait d'alléger le temps de travail du projectionniste.

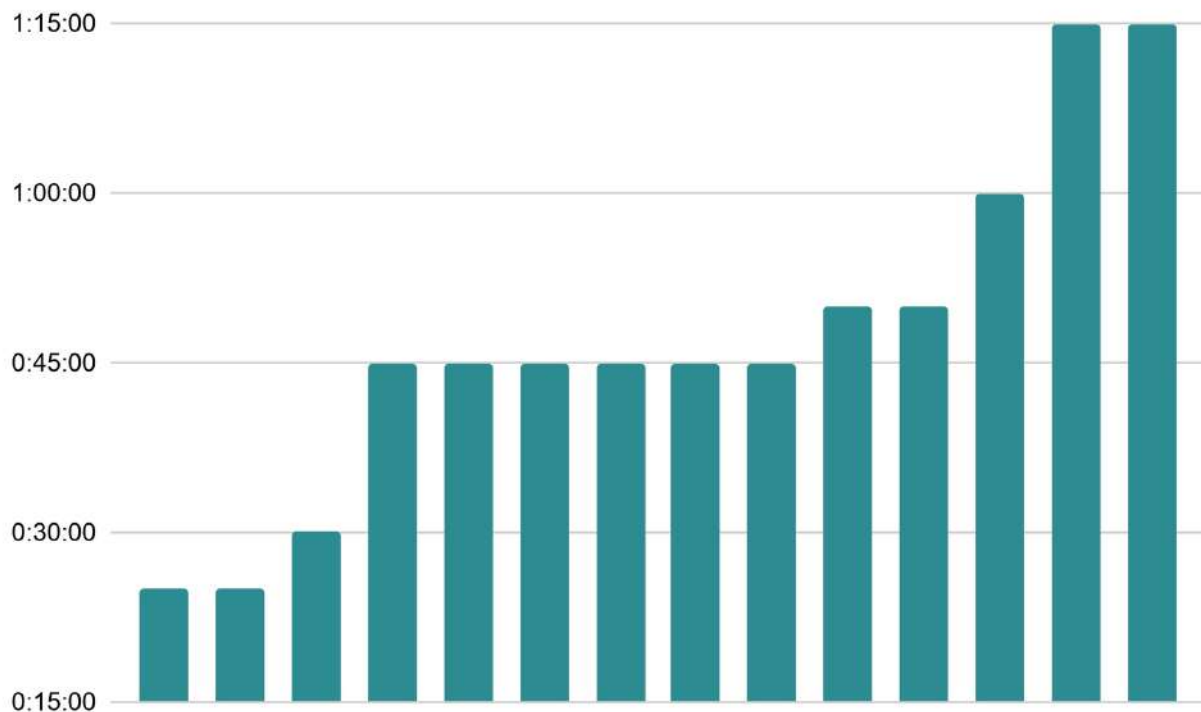
Répartition des supports de projection



Répartition des systèmes son

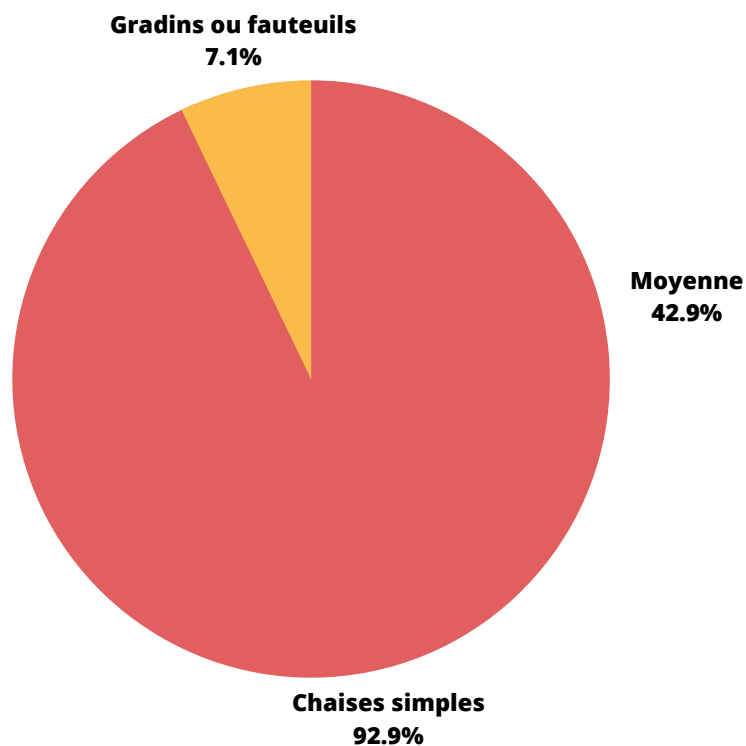


Temps de trajet des projectionnistes

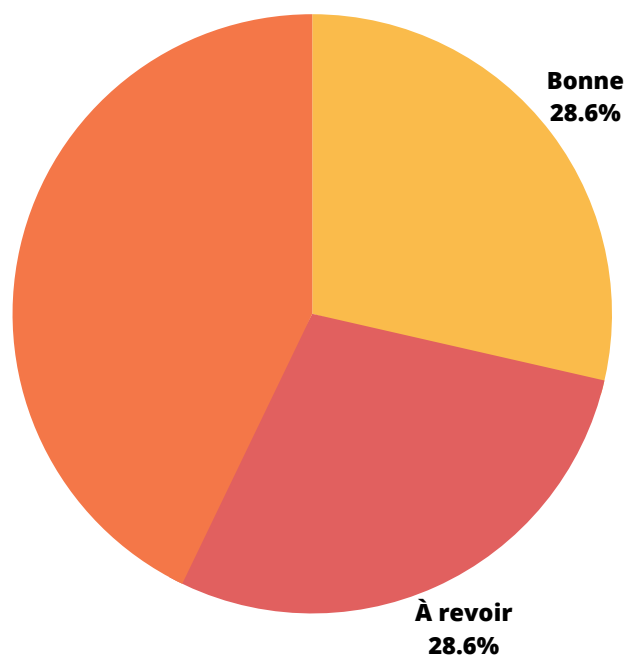


Il existe une grande disparité dans les trajets pour accéder aux salles du département de l'Aisne. Le trajet le plus court est de 20 minutes, et le trajet le plus long est d'1 heure et 15 minutes. Ce qui donne en moyenne 48 minutes de trajet à l'aller, et donc une moyenne de 1 heure et 36 minutes aller-retour pour la diffusion d'une séance.

Qualité de l'assise



Qualité de l'occultation



Une seule salle dispose de fauteuils dans l'Aisne, et encore, il s'agit là des chaises rembourrées de Berny-Rivière.

Concernant l'occultation, presque la moitié des salles dispose d'une occultation moyenne, pouvant toujours être améliorée. 4 salles possèdent une bonne occultation, représentant environ 29% des salles. 4 autres sont à revoir.

Département de la Somme





Introduction générale

Le département de la Somme compte environ 782 communes, dont des centres urbains tels que Abbeville, Albert, Péronne et la préfecture du département, Amiens.

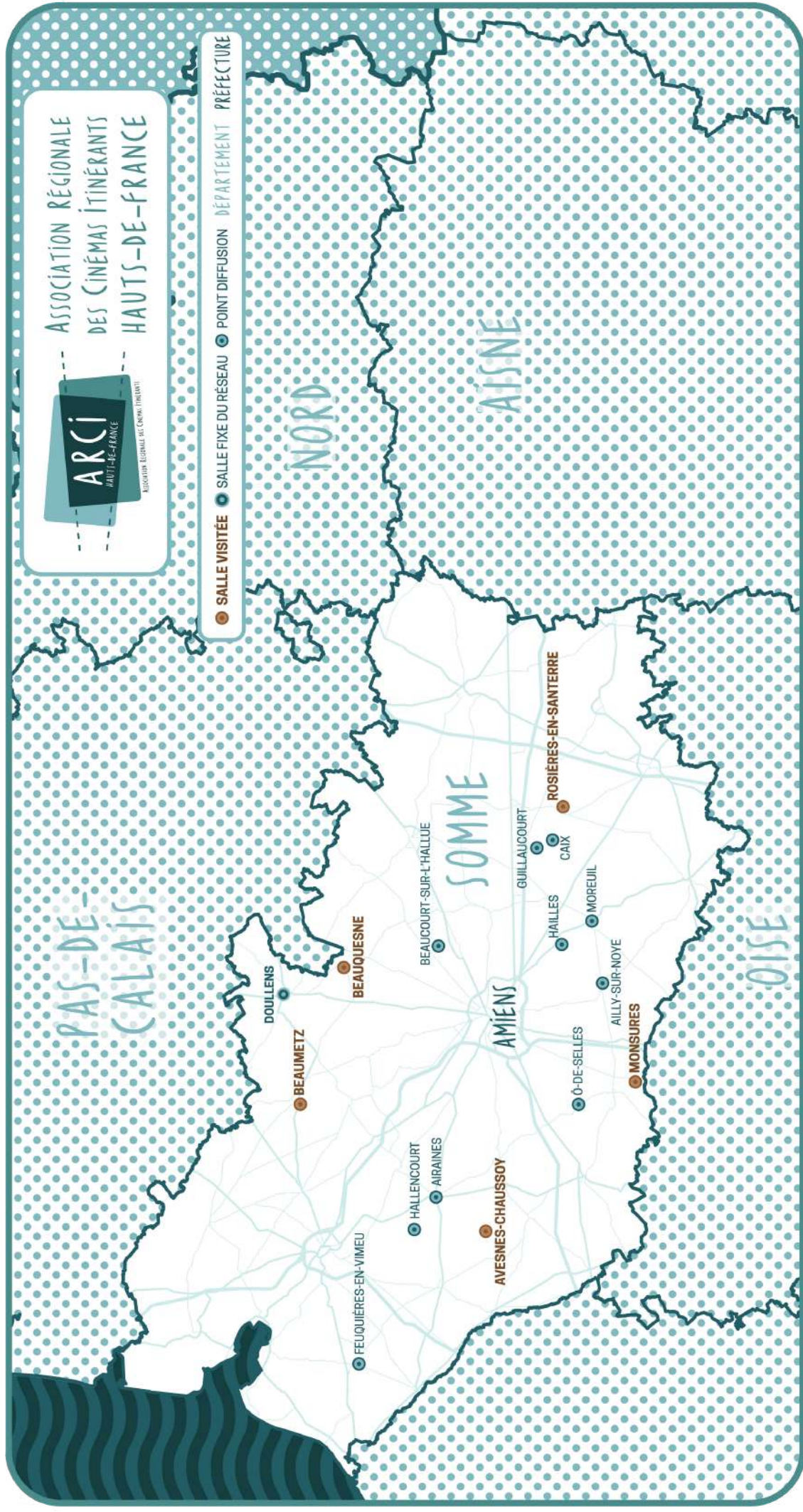
Selon les données de 2021, la population de la Somme est estimée à environ 575 000 habitant·e·s. Le département présente une géographie variée, avec sa rivière de la Somme qui lui donne son nom. La vallée de la Somme est caractérisée par des paysages fluviaux verdoyants et des marais. La Baie de Somme est également connue pour être un site naturel d'importance, avec de vastes zones étendues de sables et de zones humides, abritant une grande diversité d'oiseaux migrateurs, ce qui lui vaut d'être classée parmi les plus belles baies du monde.

L'accès au cinéma dans le département n'est pas simple en dehors des centres urbains sans faire de longs déplacements. Le circuit de la Somme est porté par la Fédération Départementale des MJC. Il comporte 16 communes dont une, n'est active que pour les séances « écoles et cinéma » ou « collèges et cinéma ». En 2022, 4694 spectateur·ice·s ont bénéficié de séances de cinéma sur le département.

Un seul projectionniste sillonne le département pour réaliser les projections. Tout comme le projectionniste du circuit de l'Aisne, il s'occupe des appels avec les distributeurs, des contacts avec les communes, de l'ingest des films, de l'installation du matériel, de son entretien et enfin des diffusions de séances. Contrairement à CinéLigue HdF et Ciné rural 60, les circuits de l'Aisne et de la Somme ne disposent pas de chariots élévateurs pour leurs projecteurs. Ils sont donc posés soit sur une table ou, comme dans l'Aisne, en équilibre sur le rack son. Un médiateur cinéma mis à disposition par l'ARCI à hauteur de 21 heures par semaine intervient dans l'organisation et l'animation de séances accompagnées pour le circuit de l'Aisne et de la Somme. D'autres personnels de la Fédération Régionale des MJC interviennent dans l'activité de manière plus sporadique.

Voici une liste des salles du réseau de la Somme, avec en jaune, celles qui ont été visitées dans le cadre de cet état des lieux.

Comme pour chaque département, voici la carte des poitns visités dans l'Aisne. Les points en gras sont ceux qui ont été visités dans le cadre de l'état des lieux. Retrouvez ci-après les détails des équipements présents sur chaque commune.



Les lignes surlignées représentent les points visités.

Commune	Assise	Occultation	Temps Installation	Temps désinstallation	Matériel sur place	Temps de trajet
AIRAINES	Chaises en plastique	Moyenne	40min	20min	Ecran	30mn à 40mn
AILLY SUR NOYE	Chaises en plastique	A revoir	45min	30min	Très Grand Écran	40mn à 1h
AVESNES CHAUSSOY	Chaises en plastique	A revoir	40min	20min	Ecran	40mn
ROSIERES EN SANTERRE	Chaises en plastique	Bonne	35min	40min	Grand Écran	1h15mn
BEAUQUESNE	Chaises en plastique	Moyenne	45min	40min	Aucun	1h à 1h10mn
FEUQUIERES EN VIMEU	Chaises en bois	Moyenne	45min	30min	Ecran	45mn
BEAUMETZ	Chaises en plastique	Bonne	35min	15min	Écran. Système son inutilisable	35mn
HALLENCOURT	Gradins	Bonne	45min	40min	Très Grand Écran	20mn
MOREUIL	Bonne. Chaises ou gradins	Bonne	35min	20min	Grand Écran et sono sur place	1h10
HAILLES	Chaises en plastique	A revoir	30min	15min	Ecran	1h
MONSURES	Chaises en plastique	A revoir	35min	20min	Ecran	1h
CAIX	Chaises en plastique	Moyenne	30min	25min	Aucun	1H10
GUILLAUCOURT	Chaises en plastique	Moyenne	30min	20min	Ecran	1H15mn
BEAUCOURT SUR L'HALLUE	Chaises en plastique	Moyenne	30min	20min	Ecran	1h
O DE SELLES (LOEUILLY)	Chaises en plastique	Moyenne	40min	20min	Ecran	1H



Analyse par Commune

Avesnes-Chaussoy



La salle est correctement occultée, grâce à des rideaux et des draps. C'est une petite salle avec des chaises en plastique et un écran fourni par la commune. Le son est diffusé par le biais d'enceintes apportées par le projectionniste. Le bâtiment est assez récent et en bon état général. Il y a un accès handicapé et du chauffage. Les séances sont organisées une fois par mois. 30 minutes sont nécessaires au projectionniste pour faire l'installation. Il est bien accueilli et aidé par le partenaire, notamment pour porter le projecteur.

Toutefois, le fait d'installer le projecteur à l'entrée de la salle n'est pas très sécurisant. En cas d'incendie, ce sont presque 100 kilos de matériel qui bloquent totalement l'accès à la sortie de la salle.

Préconisations : La priorité selon le partenaire local est la fixation de l'écran, qui est légèrement brisée. L'assise est également un point à améliorer, étant donné le manque de confort des chaises en plastique, visibles sur ces photos.

Rosieres-en-Santerre



Les séances de cinéma se déroulent dans la salle des fêtes de la commune et sont organisées par une association locale. La salle est correctement occultée, notamment grâce à des rideaux. Des chaises en plastique renforcées sont à disposition du public. Elles sont de qualité, mais l'association recommande tout de même d'apporter son petit coussin. La salle dispose d'un écran sur une scène, avec un système de déroulement, qui permet aux agents sur place de le lever ou le descendre à leur guise selon les besoins. Il n'y a cependant pas de système son. C'est donc le projectionniste qui amène les enceintes en plus du projecteur.

Le bâtiment est en bon état général. La salle est accessible, avec un parking adjacent, un accès handicapé et du chauffage. Elle a une capacité d'un peu plus de 200 personnes, dans laquelle se déroule une séance par mois.

Préconisations : Le point principal à améliorer est l'achat d'un système son. Il serait également pertinent de renforcer le confort de l'assise avec un investissement en sièges adaptés.

Beauquesne



La salle de Beauquesne possède des volets occultants, le puits de lumière au plafond ne permet pas des conditions propices à la diffusion cinéma. L'assise est composée principalement de chaises municipales en plastique. Il n'y a pas d'équipement sur place, le projectionniste prend tout son matériel, écran compris, ce qui a tendance à alourdir sérieusement le véhicule. La salle est un ancien silo réaménagé. Le bâtiment est en bon état, avec une bibliothèque à l'étage. Elle est chauffée, accessible aux personnes à mobilité réduite et possède une capacité d'accueil de 80 personnes.

Cependant, le silo possède un pilier central, qui gêne la visibilité de l'écran pour le public. La salle étant circulaire, seul un tiers du lieu est mobilisé pour l'accueil des séances de cinéma. Deux séances sont organisées chaque mois.

Préconisations : La spécificité circulaire de la salle permet difficilement de préconiser d'éventuels travaux de rénovation. Le pilier central est inadapté aux séances de cinéma.

Beaumetz



La salle de Beaumetz bénéficie d'une occultation complète, avec des volets installés aux fenêtres. Elle dispose également de deux types d'assises différentes, des chaises plastiques classiques ainsi que des chaises molletonnées pour le public. Grâce à une rénovation de la salle en 2012, les équipements sur place sont adéquats aux projections cinéma. Elle possède son propre écran, ainsi qu'un système sonore en 4.1. Jusqu'en septembre 2023, le projectionniste utilisait son propre matériel son, à cause d'un problème technique liée à l'installation sur place. Depuis la rentrée, le matériel est opérationnel et propice à la diffusion cinéma.

La rénovation de la toiture du bâtiment est prévue pour cette année 2023. Il y a du chauffage et un accès pour les personnes

à mobilité réduite. Les séances sont destinées au tout public, avec parfois des opérations spontanées pour les clubs âgés et un film pour enfants à Noël. Il y a une séance par mois, pour une capacité d'accueil maximale de 200 personnes. La température de la salle est tout de même réglementée et parfois, il fait très froid. Le projectionniste du département affirme que c'est une généralité dans le département. Beaucoup de salles sont limitées par les températures, affectant considérablement le confort du public.

Préconisations : La salle possède des équipements propices aux projections cinéma. La rénovation du bâtiment en 2012 permet une mise en place de séances dans de bonnes conditions. Le seul point à améliorer serait la question du chauffage automatique, non seulement pour des questions écologiques, mais aussi dans le but d'améliorer le confort du public.

La communication est également un point à améliorer selon les partenaires sur place, afin de renforcer le nombre de spectateur·ice·s sur chaque séance.

Monsures



La commune de Monsures est située dans le sud de la Somme, en bord de l'Oise et accueille des séances de cinéma dans sa salle des fêtes. Elle est munie d'un écran déroulant sur place et de chaises en bois. La salle est composée de rideaux occultants, vieillissants, sans triangles pour les accrocher, obligeant le partenaire local à trouver des solutions bricolées avant chaque séance afin de bénéficier d'une occultation propice aux projections cinéma.

La salle est accessible, avec un accès handicapé et du chauffage. Selon le projectionniste, il fait très froid en hiver. La capacité d'accueil est de 60 personnes. Une borne d'accueil pour la billetterie n'intéresse pas forcément les partenaires locaux, qui préfèrent garder le système actuel.

Préconisations : Les partenaires sur place préconisent l'achat d'un chariot élévateur pour le projecteur, d'une part parce qu'ils doivent porter le matériel avec le projectionniste, qui pèse près de 80 kilos, mais aussi parce qu'ils estiment qu'il est difficile pour lui de le porter constamment partout. Etant donné la proximité de la commune avec le département de l'Oise, les spectateur-ice-s ont déjà rapporté que les projectionnistes du circuit de Ciné Rural 60 bénéficient de chariots élévateurs et ne comprennent pas ce manque de matériel.

La principale volonté des partenaires est de changer l'assise et d'acheter des transats, afin d'améliorer le confort du public.



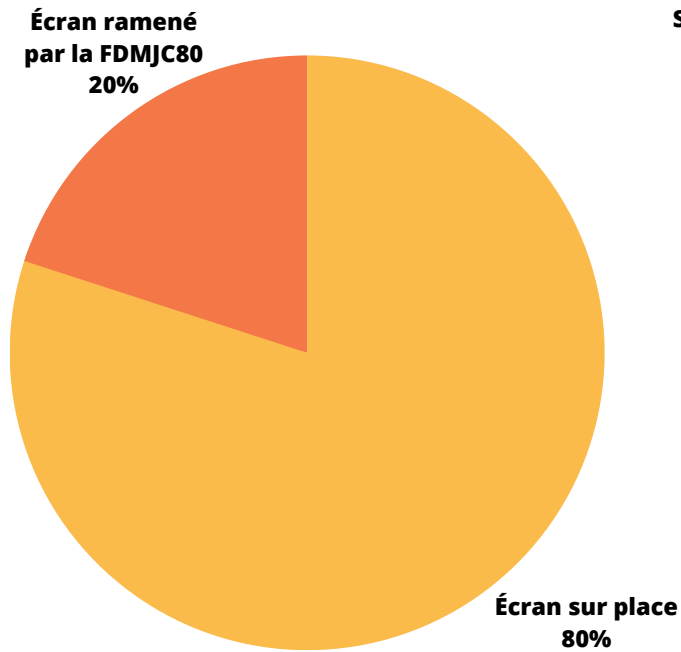
Conclusion générale

Le circuit de cinéma itinérant de la Somme est composé de 15 communes. Il est celui dont la présence d'écrans est la plus importante de la région, mais aussi dans lequel il y a le plus de problèmes liés au son. De manière générale, les salles sont petites, avec des capacités d'accueil ne dépassant que rarement les 100 spectateur·ice·s, ce qui ne motive pas les partenaires locaux à communiquer davantage sur les séances de cinéma qu'ils accueillent.

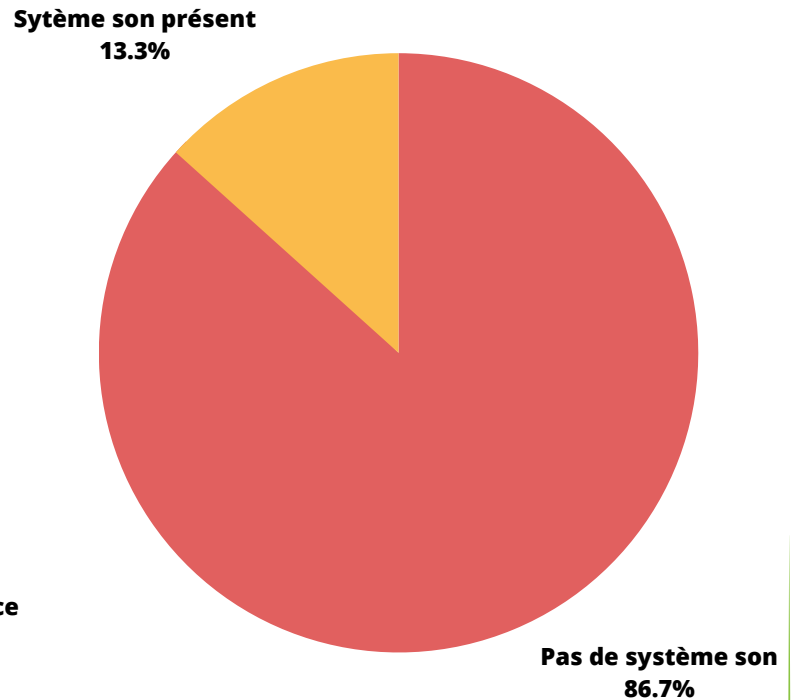
Les différents entretiens menés pour cet état des lieux montrent une réelle volonté de la part des partenaires locaux de pouvoir améliorer l'offre culturelle cinématographique dans leurs lieux, et donc, d'améliorer les salles. La dynamique du réseau se traduit aussi par l'implication des partenaires à organiser des animations, accompagnements de séances et tirages au sort, afin d'inciter les publics à renouveler leurs expériences et à profiter d'un service culturel de proximité. La majorité des partenaires s'accordent à dire qu'un fond d'aide à l'investissement pour leurs salles permettrait de renforcer la dynamique du cinéma itinérant dans la Somme et de faire venir davantage de public.

Les quelques entretiens avec les spectateur·ice·s prouvent qu'ils se sentent lésés par les politiques publiques, étant donné les conditions dans lesquelles le projectionniste travaille, le manque de matériel à sa disposition, mais aussi la qualité du confort dans les salles qui les accueillent. Le fait que le projectionniste soit seul sur tout un département réduit considérablement le nombre de séances pour les milieux ruraux de la Somme et alourdi sa charge de travail.

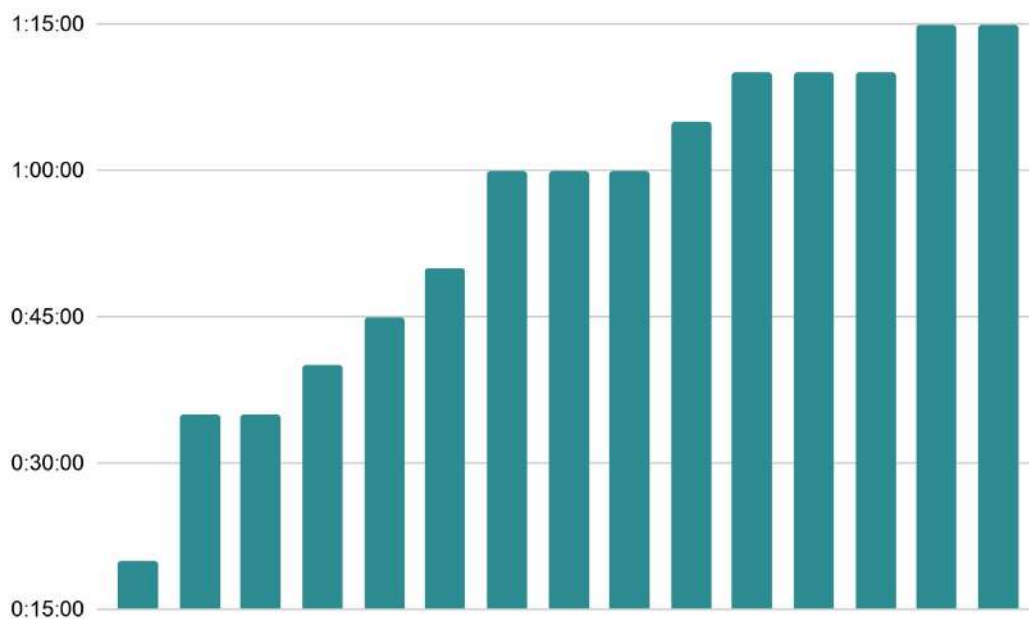
Répartition des supports de projection



Répartition des systèmes son



Temps de trajet des projectionnistes

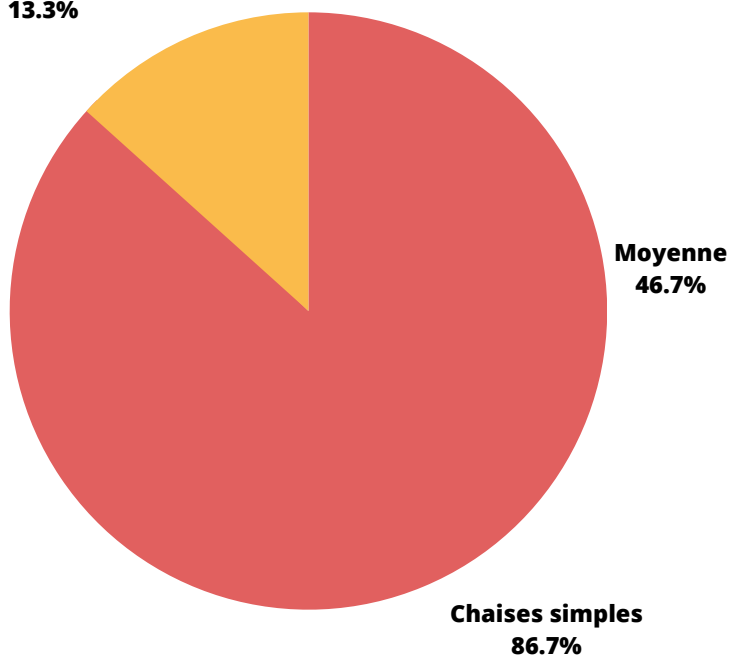


Le graphique sur la présence de matériel dans la somme montre une opposition totale entre la présence d'écran et celle du son. Il ne manque que 3 écrans sur les 15 points de cinéma itinérant dans la Somme.

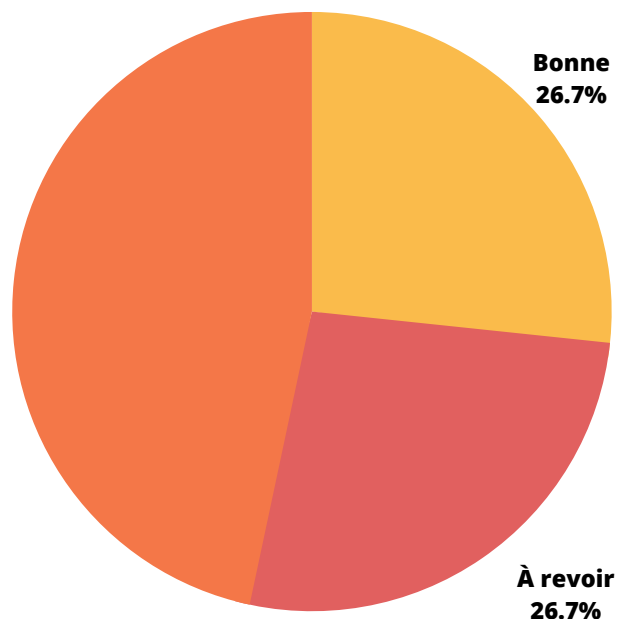
Le graphique du temps de trajet de la Somme nous montre que le temps minimum est de 20 minutes. Le maximum est de une heure et 20 minutes. En moyenne, il faut 57 minutes au projectionniste à l'aller, soit près de deux heures aller retour en moyenne pour la mise en place d'une séance.

Qualité de l'assise

Gradins ou fauteuils
13.3%



Qualité de l'occultation



Seules deux salles disposent de fauteuils dans la Somme, comme dans l'Aisne et dans les autres départements de Hauts de France dans une moindre mesure, la qualité de l'assise laisse globalement à désirer. Concernant l'occultation, presque la moitié des salles dispose d'une occultation moyenne, pouvant toujours être améliorée. 4 salles possèdent une bonne occultation, représentant environ 27% des salles. 4 autres sont à revoir.

Bilan





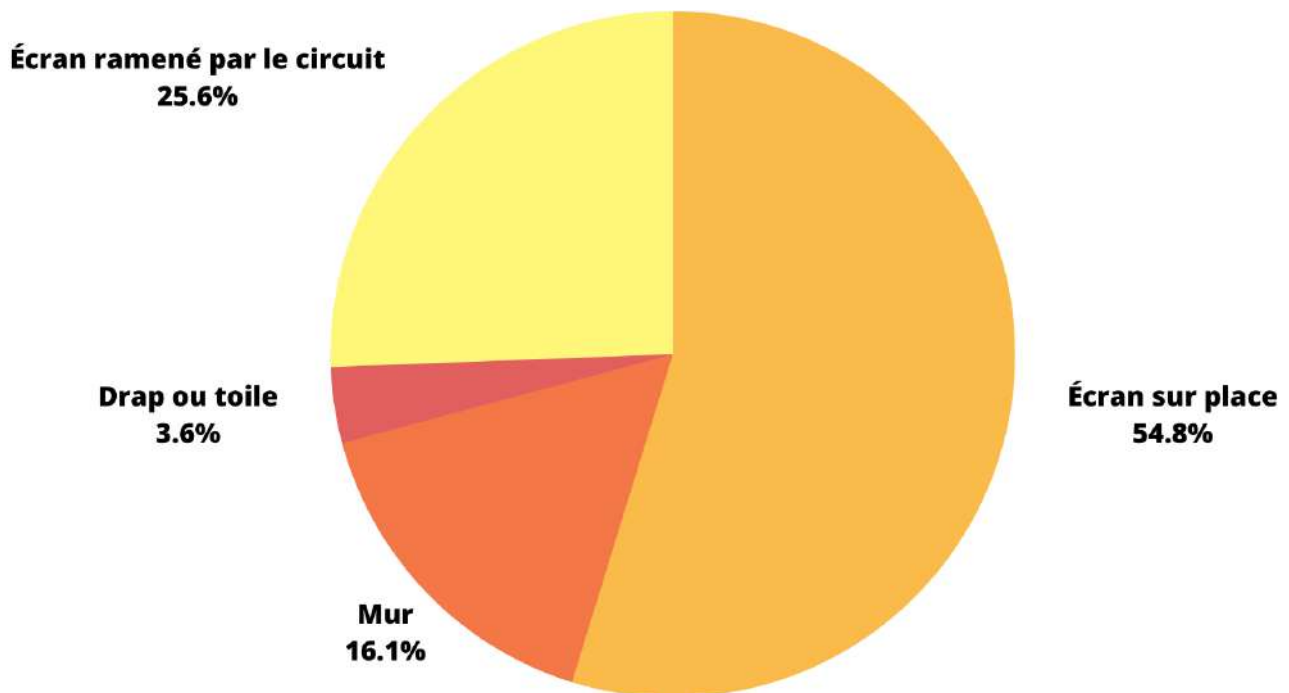
Bilan

Pour mettre en place les séances de cinéma, les projectionnistes des circuits itinérants, avec l'aide des bénévoles locaux, transforment les lieux d'accueil agréés par le Centre National du Cinéma en salles adaptées aux projections. Pour ce faire, plusieurs aspects de confort s'avèrent essentiels, tels qu'une bonne occultation, une acoustique correcte ou une assise adéquate. Les cinémas itinérants de la Région Hauts-de-France s'efforcent de proposer des projections dans les meilleures conditions possibles, en équipant et en améliorant des lieux parfois peu appropriés.

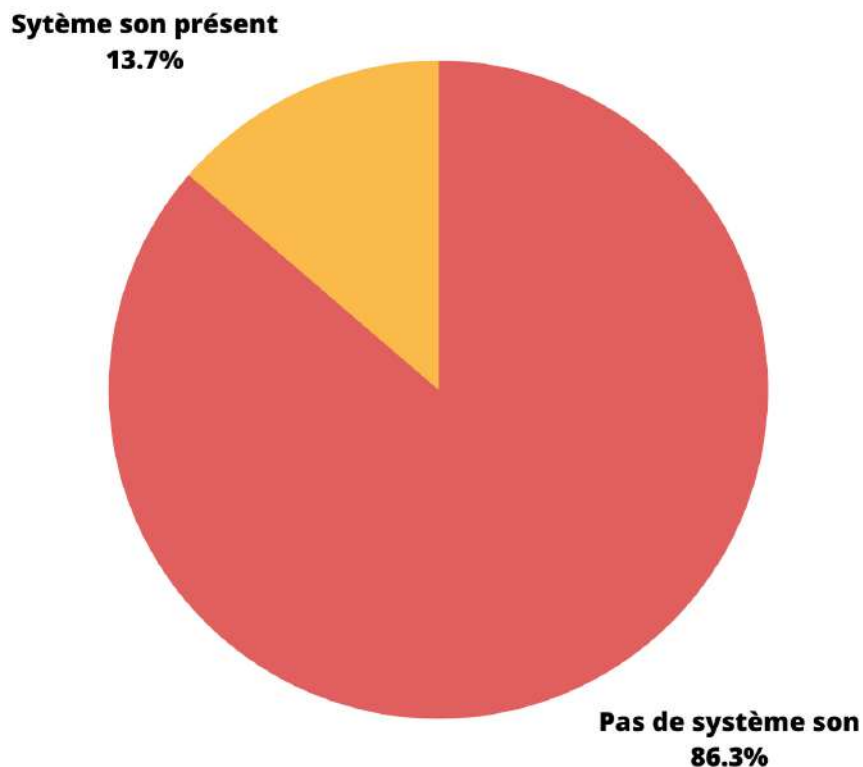
Cet état des lieux rend compte des conditions parfois ingrates dans lesquelles les partenaires locaux accueillent les publics et dans lesquelles les projectionnistes itinérants travaillent. Les différents entretiens menés avec les partenaires locaux pour réaliser ce document nous montrent une réelle volonté de leur part d'améliorer les conditions de projections, puisqu'elles contribuent à la fréquentation des séances. Sur conseil des projectionnistes, les bénévoles ou employés communaux prennent le temps d'installer des rideaux occultant ou de peindre des cartons en noirs et de les scotcher aux fenêtres, mais les conditions d'exploitation ne seront pas optimales tant que des moyens financiers ne seront pas consacrés à la rénovation des salles et à leur équipement.

Comme nous pouvons le constater ci-dessous, 54,8% des salles bénéficient d'un écran sur place. Pour le reste, soit les projectionnistes itinérants apportent des écrans spécifiquement conçus à l'itinérance - ce qui alourdit leur temps de travail - soit ils projettent sur des murs blancs, ou des draps. Si des écrans et un système son étaient déjà installés sur place, les projectionnistes pourraient proposer deux séances dans la même journée, sans que leur amplitude horaire ne dépasse le cadre légal. Pourtant, dans 86% des salles, les projectionnistes doivent encore apporter leur propre matériel sonore, afin de projeter dans les meilleures conditions.

Présence d'écran dans les salles des Hauts-de-France



Présence d'un système son dans les salles des Hauts-de-France



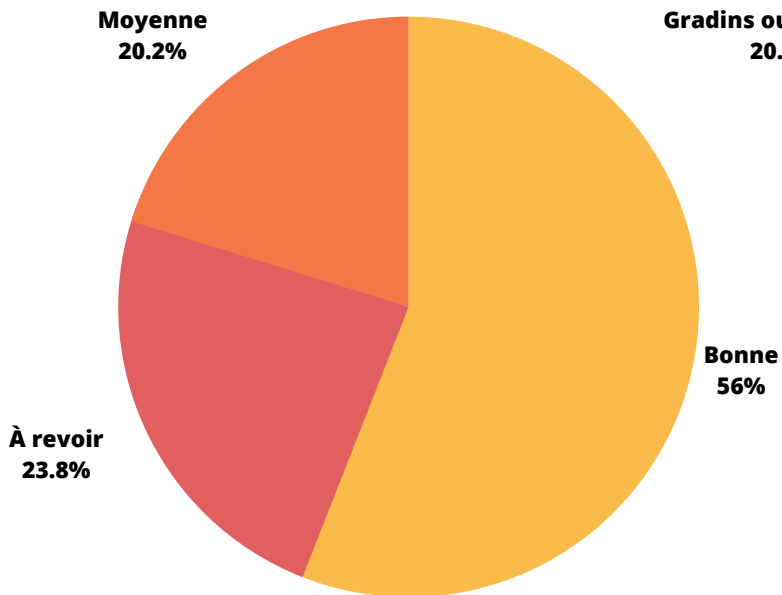
Le matériel apporté par les projectionnistes alourdit également les véhicules qu'ils utilisent pour leur déplacement, qui consomment donc davantage. Dans le cadre d'une transition écologique, il n'est plus envisageable de faire des longs trajets avec un matériel aussi lourd, alors qu'il pourrait déjà être sur place. Le déplacement de matériels aussi lourds augmentent également les risques d'accidents du travail et ne permettent plus aux projectionnistes les plus âgés de poursuivre leur travail sans que leurs missions ne soient réaménagées.

Cet état des lieux permet également de constater que plusieurs salles ne sont pas bien isolées et ne bénéficient pas de chauffage ni de climatisation. Cela contribue non seulement à l'inconfort des spectateur-ice-s qui reviendront plus difficilement assister à des projections, mais aussi à des conditions de travail plus ingrates pour les projectionnistes et les partenaires locaux. La participation à la transition écologique constitue une motivation partagée par les élus locaux des communes concernées. Grâce à un fonds d'aide à l'investissement, les communes pourraient rénover leurs équipements, afin d'y proposer des actions culturelles dans des meilleures conditions.

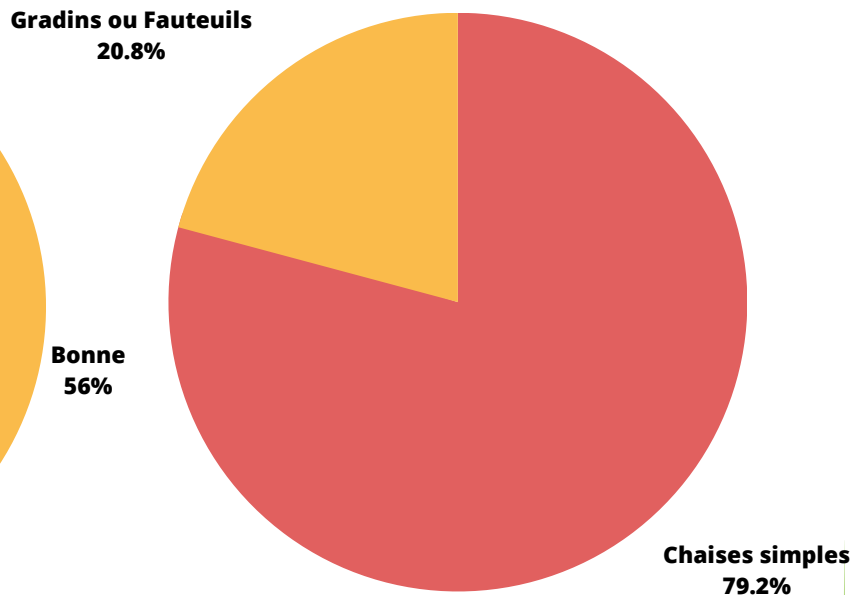
Il est évident que les équipements communaux ne servent pas uniquement aux projections cinématographiques. De nombreuses autres actions socio-culturelles sont organisées dans les salles des réseaux des cinémas itinérants. Les rénovations qui pourront être effectuées permettraient non seulement une nette amélioration des conditions de projections, mais aussi de toutes les autres actions organisées par les communes.

Cet état des lieux réalisé par l'Association Régionale des Cinémas Itinérants et financé par la DRAC Hauts-de-France fera l'objet d'une restitution publique auprès des partenaires locaux et des financeurs. Une seconde phase de l'étude est prévue, dans le cadre de la poursuite de ce travail, avec l'objectif de défendre une mission sur l'accompagnement des communes, en leur proposant des fournisseurs, de l'aide pour monter les dossiers de subventions, des achats groupés pour des besoins communs de matériel, et de les orienter vers d'autres guichets, notamment dans le cadre de la transition énergétique.

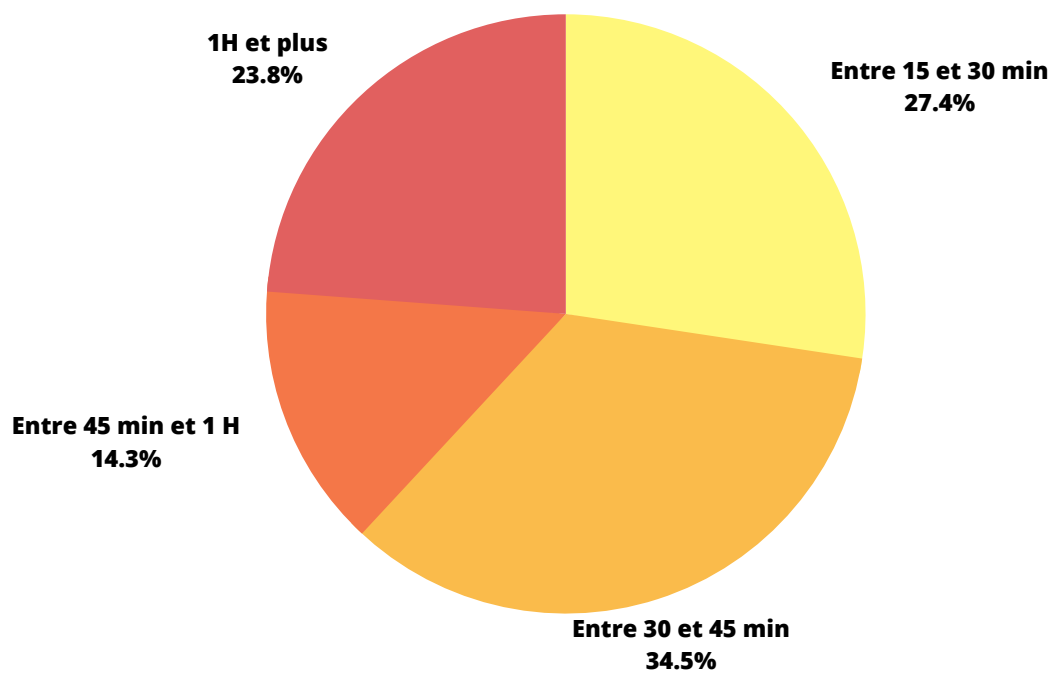
Qualité de l'occultation dans les salles des Hauts-de-France



Types d'assises dans les salles des Hauts-de-France



Temps de trajet des projectionnistes dans les Hauts-de-France





Annexes

Vous pouvez retrouver dans les annexes des devis ainsi que l'intégralité des entretiens réalisés avec les partenaires des salles de cinéma itinérant visitées dans le cadre de cet état des lieux

Accédez aux annexes par ce lien : <http://arci-hdf.org/wp-content/uploads/2023/10/Annexes-Etat-des-lieux-HdF.pdf>

Ou en flashant ce code :



Coordination du projet :
Simon Janot

Étude :
Flavien Guillaume

Rédaction :
Flavien Guillaume
Anne Lidove

Conception graphique :
Alex Barrier



Association Régionale des Cinémas Itinérants des Hauts-de-France
104 rue de Cambrai
59 000 Lille
www.arci-hdf.org



CC BY-NC-SA 4.0 DEED